SERVICE DE POLICE
DE WINNIPEG

Rapport annuel de 2006

BRANCHÉ SUR LA COLLECTIVITÉ

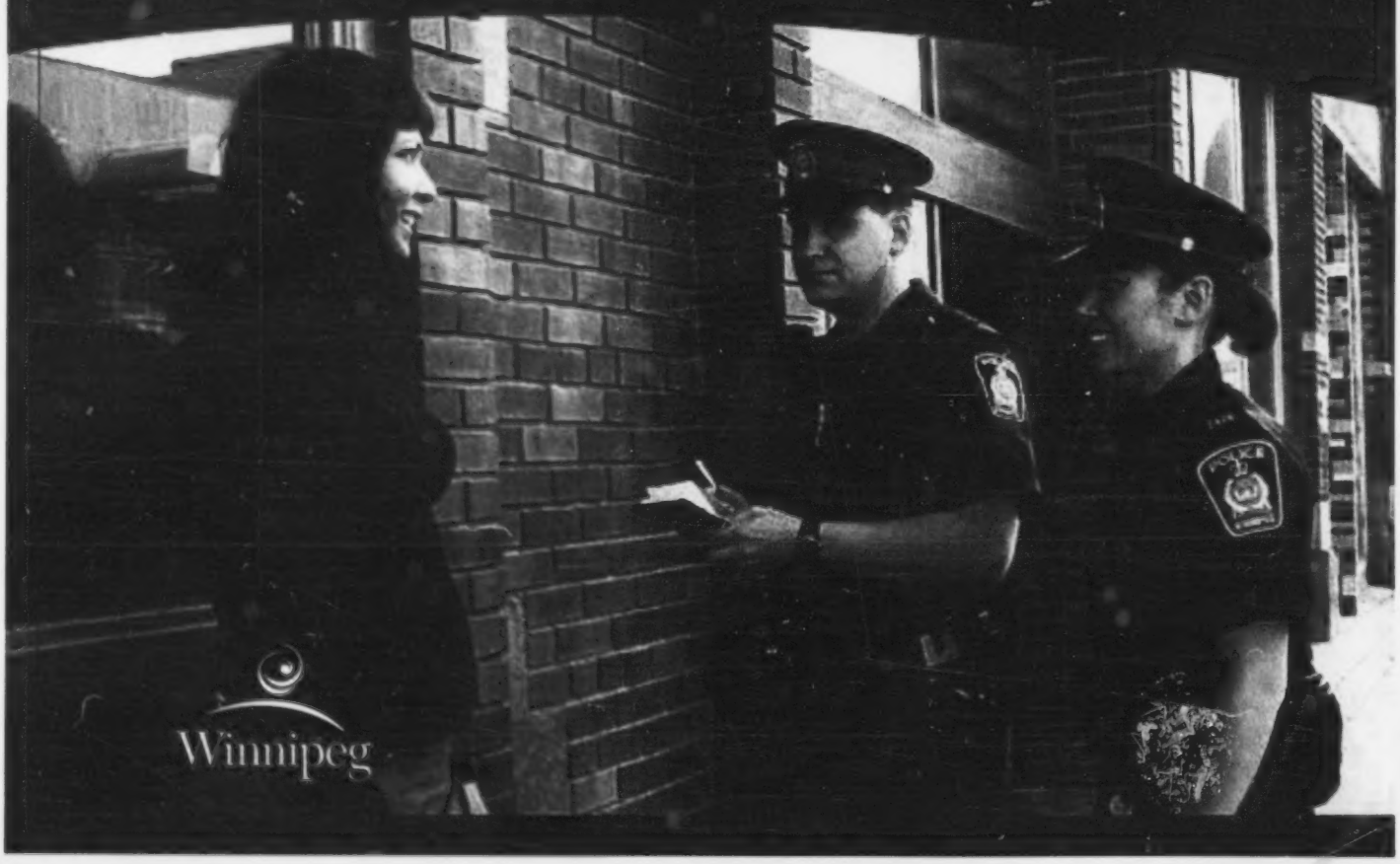

Winnipeg

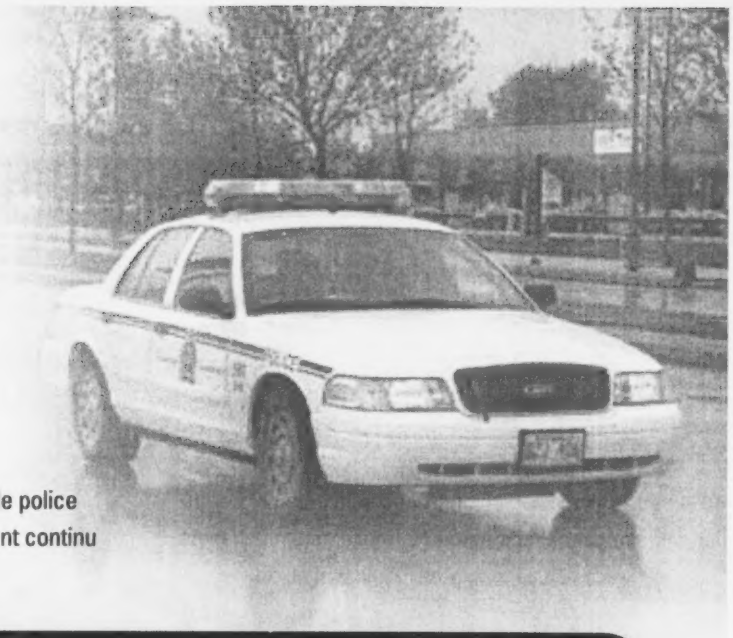

VISION

Services de police de qualité dans la poursuite de l'excellence.

ÉNONCÉ DE MISSION

Offrir à la population de Winnipeg des services de police en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

VALEURS FONDAMENTALES

HONNÊTETÉ | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

INTÉGRITÉ | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

CONFIANCE | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

RESPECT | S'estimer les uns les autres et estimer tous les gens en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

RESPONSABILITÉ | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

POURSUITE DE L'EXCELLENCE | Adhérer à des normes de conduite et de rendement strictes dans tout ce que nous faisons.

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ – RECONNAISSANCE DE LA CALEA

Le Service de police de Winnipeg (SPW) est fier d'être l'un des rares services de police du Canada à avoir obtenu la reconnaissance professionnelle de la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA).

Le programme de reconnaissance professionnelle de la CALEA aide les corps de police de partout en Amérique du Nord à améliorer la prestation des services de maintien de l'ordre en leur offrant un ensemble de normes établies par des spécialistes du domaine et couvrant une vaste gamme de sujets d'actualité concernant l'application de la loi.

Il reconnaît les réalisations professionnelles en proposant une façon ordonnée d'aborder les normes applicables et de s'y conformer. Pour conserver sa reconnaissance professionnelle, le SPW doit respecter environ 450 normes.

Jack Ewatski, chef

Menno Zacharias, chef adjoint

Doug Webster, chef adjoint

MESSAGE DU CHEF DE POLICE

Au nom de tous les membres du Service de police de Winnipeg, j'ai l'honneur de vous présenter notre rapport annuel de 2006.

L'année qui vient de s'écouler a regorgé de formidables possibilités et de lourds défis alors que nous nous efforcions de fournir à nos citoyens et citoyennes un service de police en constante amélioration.

Ces efforts ont été déployés non seulement par nos membres dévoués, mais aussi grâce à de fructueux partenariats avec des citoyens et des citoyennes intéressés, avec des groupes communautaires et le milieu des affaires, ainsi qu'avec les gouvernements et les organismes d'application de la loi.

Nous avons fait d'immenses progrès dans notre processus d'établissement d'un modèle à quatre districts et dans l'aménagement du poste du district de l'est. Une fois terminées, ces initiatives permettront un meilleur déploiement des effectifs et procureront à nos membres un milieu de travail mieux adapté aux méthodes policières modernes.

Grâce aux ressources additionnelles que nous procure la création de nouveaux postes d'agent et d'agente de police, nous sommes mieux équipés pour faire face aux besoins les plus pressants de la collectivité.

Nous continuons à mener une lutte fructueuse et agressive contre le crime organisé, tandis que la création de l'Unité des crimes de rue, le travail proactif de l'Unité des véhicules volés et le zèle des patrouilleurs et des patrouilleuses en uniforme – je n'en cite que quelques-uns – ont amélioré l'ambiance de nos rues.

Nos membres se sont également associés à la collectivité pour fournir un appui solide au cours de manifestations importantes telles que la Coupe Grey, l'exercice d'entraînement militaire Charging Bison et plusieurs autres événements.

Le personnel civil du Service, dont le travail est rarement reconnu par le public, exerce de multiples rôles essentiels au bon fonctionnement de notre organisation, soit en contact direct avec la clientèle, soit dans l'ombre. Par exemple, il continue à implanter des changements technologiques qui nous permettent de traiter beaucoup plus efficacement les rapports du public et les demandes d'intervention.

Pendant ce temps-là, nous n'avons pas cessé d'assurer nos services de police communautaires et de répondre aux demandes d'intervention locales relatives à la circulation et aux affaires criminelles.

Il nous reste encore beaucoup à faire et nos membres sont prêts à relever le défi.

Je ne cesse d'être touché par le professionnalisme des agents et des agentes de police et des membres du personnel, par leur diligence au travail et leur esprit d'entraide. Nous exerçons une profession dangereuse qui exige de telles qualités.

Notre organisation et la collectivité se sont souvenus de ce fait pendant la soirée du 7 décembre 2006. Des membres des Divisions 11 et 16 et de l'Unité des crimes de rue étaient en voie d'exécuter un mandat de perquisition à un domicile de l'avenue Jubilee lorsque trois agents subirent des blessures graves par arme à feu. Heureusement, il n'y eut aucune perte de vie, mais le rétablissement des blessés sera de longue durée.

Nous sommes reconnaissants de l'appui que des citoyennes et des citoyens compatissants, des parties intéressées communautaires et des organismes d'application de la loi partout dans le monde nous ont offert en réponse à cet incident.

Grâce à ce genre d'appui, nous pouvons aller de l'avant et nous joindre à la collectivité pour faire de Winnipeg une ville plus sûre où il est encore plus agréable de vivre et de travailler.

Le chef de police,
J. J. Ewatski

LES RÉACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ FONT PARTIE INTÉGRANTE DU SUCCÈS DU SERVICE

Offrir des services de grande qualité à la population de Winnipeg reste la priorité du SPW. Les réactions de la collectivité sont essentielles pour que nous puissions tenir notre engagement d'améliorer constamment nos services.

Dans le cadre de cet engagement, nous demandons régulièrement à diverses parties intéressées de la collectivité de nous suggérer dans quelle direction elles aimeraient voir s'orienter notre service. Afin de recueillir le plus d'avis et de suggestions possible, nous effectuons une enquête téléphonique auprès de la population. Notre dernier sondage téléphonique, en partenariat avec NRG Research, a eu lieu entre les 12 et 15 juin.

On a demandé à plus de 600 personnes quelle était leur opinion générale sur la qualité des services de police à Winnipeg. Comme bon nombre des questions avaient déjà été posées au cours de sondages antérieurs du SPW, il a été possible d'établir une comparaison entre les réponses.

COTE DE CONFIANCE D'ENSEMBLE

- Près de 67 % (66,8 %) des personnes interrogées ont accordé la cote d'excellent à bon au SPW, tandis que 4 % lui ont accordé la cote de médiocre à déplorable.
- La cote d'excellent à bon a baissé de 5,4 % par comparaison à 2003 et de 3,2 % par comparaison à 2001. Par contre, elle est de 4,8 % plus élevée que celle de 1999.
- En moyenne, la cote de satisfaction de la population à l'endroit du SPW se situe généralement à 66,8 %.

PERCEPTION DE LA CRIMINALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

- La majorité (69 %) des personnes interrogées ont l'impression que le taux de criminalité est demeuré à peu près le même que celui de l'année précédente, 21 % d'entre elles estiment qu'il a augmenté et 7 % pensent qu'il a diminué. Ces chiffres s'inscrivent dans la tendance de la population à penser que les taux de criminalité demeurent stables.
- Quatre-vingt-treize pour cent des Winnipégois et des Winnipégoises se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent dans leur quartier pendant le jour et 58 % se sentent en sécurité dans leur quartier la nuit.

OPINIONS SUR LA QUALITÉ DE LA PRESTATION DES SERVICES

- Quatre-vingt pour cent des personnes interrogées se sont dites satisfaites de la manière dont les préposés et préposées aux communications de la police traitent les demandes d'intervention, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 78 % de 2003.
- Soixante-quinze pour cent des personnes interrogées qui ont eu à signaler un incident estiment que l'intervention du Service était appropriée, par comparaison à 57 % en 2003 et à 44 % en 2001.
- Près de 73 % des personnes interrogées ont indiqué que le Service de police avait bien répondu à leurs appels d'intervention, par comparaison à 69 % en 2003.
- Soixante-quatre pour cent des personnes interrogées à avoir signalé un incident ont estimé acceptable le délai d'intervention de la police, ce qui représente une baisse par comparaison à 74,2 % en 2003.
- Le nombre de celles qui ont trouvé que la période d'attente était inacceptable est de 13 %, soit une hausse marquée par comparaison à 2,2 % en 2003.

Le sondage d'opinion publique est non seulement obligatoire en vertu des normes d'agrément mais il nous permet aussi de nous améliorer.

OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES AU PUBLIC

Les membres du SPW partagent la volonté sincère de faire observer la loi, de protéger la vie et les biens et de maintenir de bonnes relations avec la population que nous servons. Les membres s'acquittent habituellement de leurs tâches difficiles sans plainte de la part du public et reçoivent souvent les éloges et le soutien de la population. Il peut toutefois se produire des circonstances où un citoyen puisse se sentir être injustement traité par nos membres.

Dans le cadre de nos efforts visant à offrir à la population que nous servons des services de police ouverts et responsables, nous nous sommes engagés à enquêter sur les allégations de mauvaise conduite de la part de la police.

Le Service a confiance dans les deux moyens éprouvés et fiables qu'il met à la disposition des citoyens et des citoyennes qui désirent signaler des allégations de mauvaise conduite de la part de la police – notre Unité des normes professionnelles (UNP) et l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi (OCEAL) du Manitoba.

- L'OCEAL est un organisme civil et indépendant établi en 1985 en vertu de la *Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi*. Son mandat est d'enquêter sur les plaintes du public portant sur la police. L'OCEAL ne s'occupe que des plaintes portant sur le rendement de la police municipale dans l'exercice de ses fonctions. Il n'enquête pas sur les affaires criminelles.
- l'UNP est responsable d'enquêter de façon approfondie, équitable et impartiale sur les allégations d'infractions au règlement et d'inconduites criminelles de la part des membres du Service.

DOSSIERS OUVERTS PAR L'UNP EN 2006	
Criminel – Plaintes	68
Non criminel – Plaintes	135
Contacts avec le public	63
Total	**266**

RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS – 2006	
Abandonnées	1
Opinion de la Couronne – Aucune accusation	2
Commandant de division – Renvois	94
Renseignements seulement	70
Insuffisance de preuve	1
Non justifiées	6
Justifiées	6
Non fondées	3
En suspens	90
Total	**273***

** Comprend les dossiers fermés en 2006 et ouverts au cours d'années antérieures*

CODE D'ÉTHIQUE DES AGENTS ET DES AGENTES DE POLICE

En ma qualité d'agent ou d'agente de police, je reconnais que mon obligation première est de servir le public de façon efficace et efficiente en protégeant la vie et les biens, en prévenant et en détectant les infractions et en maintenant la paix et l'ordre.

Je promets de faire appliquer la loi d'une façon juste, impartiale et raisonnable, en faisant respecter l'égalité, les droits et les privilèges que la loi accorde à la population.

Je reconnais que toutes les personnes, riches ou pauvres, jeunes ou âgées, instruites ou illettrées, ont le droit égal d'être traitées avec courtoisie, compréhension et compassion. Je n'aurai aucun mépris pour les gens, quelle que soit leur race, leur croyance ou leur classe. Dans l'exercice de mes fonctions, je reconnaîtrai les limites de mes pouvoirs et promets de ne pas m'en servir à mon avantage personnel.

Je m'engage à ne jamais accepter de gratifications ou de faveurs et à ne jamais me compromettre ou à compromettre le Service de quelque manière que ce soit.

Je m'engage à me conduire, tant dans ma vie publique que dans ma vie privée, comme un modèle de stabilité, de fidélité et de moralité et d'adhérer de façon non équivoque aux mêmes normes de conduite que celles que je dois faire appliquer dans l'exercice de mes fonctions. Je promets de faire preuve d'autodiscipline en tout temps. Je promets de me conduire convenablement envers mes associés dans le système d'application de la loi et dans le système de justice criminelle.

Je m'engage à accepter toutes les difficultés, les épreuves et les vicissitudes de ma profession, et ce, avec confiance, esprit de décision et courage. Pour ce qui est de mes rapports avec mes collègues, je m'engage à faciliter un « esprit de corps ».

Je promets de traiter tout le monde avec dignité et de subordonner mes propres intérêts à l'intérêt commun. Je m'engage à faire honneur aux obligations de mon poste et à m'efforcer à atteindre l'excellence dans l'exercice de mes fonctions.

MEMBRES AYANT DES RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES

Le SPW reçoit un appui excellent de la part des élus de la ville de Winnipeg et de l'administration municipale qui continuent à faire en sorte que le Service obtienne le financement voulu afin de pallier aux nouvelles tendances de la criminalité.

De tels investissements dans la sécurité publique aident le SPW à demeurer à l'avant-garde dans la lutte contre les activités illicites. Comme notre budget est plus élevé que celui de tous les autres services municipaux, nous ne prenons pas à la légère la confiance mise en nous.

Le dévouement dont on a fait montre à tous les niveaux nous a permis de respecter le budget tout en continuant à offrir de bons services à la collectivité.

Le Service a entrepris un certain nombre d'études afin de réduire les coûts contractuels, d'améliorer l'efficacité par l'informatisation des services, d'éliminer la consommation de papier, de moderniser l'équipement, de rationaliser les méthodes et d'enseigner aux membres comment utiliser plus efficacement la technologie.

Ces initiatives font en sorte que le Service est désormais en mesure de faire un meilleur usage des deniers publics.

CRÉATION DE L'UNITÉ DE LA VÉRIFICATION

Il s'exerce de plus en plus de pressions sur un grand nombre d'organismes pour qu'ils assurent la prestation de leurs services de la façon la plus économique qui soit, et le SPW n'y échappe certainement pas.

Nous sommes aux prises avec la difficulté d'offrir de façon plus dynamique une plus grande gamme de services, ce qui place des contraintes continues sur nos ressources. Ces contraintes influent directement sur la charge de travail de nos membres et sur leur capacité d'exercer leurs fonctions de manière à atteindre nos objectifs.

Afin de s'assurer de faire l'usage le plus judicieux qui soit des ressources à sa disposition, le SPW a créé l'Unité de la vérification en 2006.

Cette Unité a en partie pour mandat de fournir un aperçu des opérations des diverses entités au sein du Service. Ses recommandations mettent l'accent sur les effets positifs tant sur nos membres que sur les services qu'ils offrent.

COÛT DES SERVICES PAR PERSONNE

(au 31 décembre 2006)

Population[1]	648 600
Rapport policier/résidents	1/499
Dépenses de fonctionnement[2]	134 318 216 $
Coût par personne	207,09 $

[1] Prévisions démographiques de Statistiques Canada pour 2006, fondées sur les résultats du recensement.

[2] Dépenses payées par les recettes fiscales.

EFFECTIFS AUTORISÉS POUR 2006*

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Surintendants	3
Inspecteurs	18
Sergents-chefs	26
Sergents	90
Sergents de patrouille et sergents détectives	170
Agents et agentes de police	991
Membres non assermentés (personnel)	359
Total	**1 660**

***Postes rémunérés par d'autres organismes :**

6 agents et agentes de police et 1 membre du personnel – rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba

88 agents et agentes de police – postes financés par la province du Manitoba

17 agents et agentes de police – rémunérés par l'Administration aéroportuaire de Winnipeg

2 agents et agentes de police – rémunérés par le gouvernement fédéral (le National Weapons Enforcement Support Team et l'agent ou l'agente des Services correctionnels communautaires)

3 agents et agentes de police [illegible] scolaire de Winnipeg se partagent le financement de ces postes

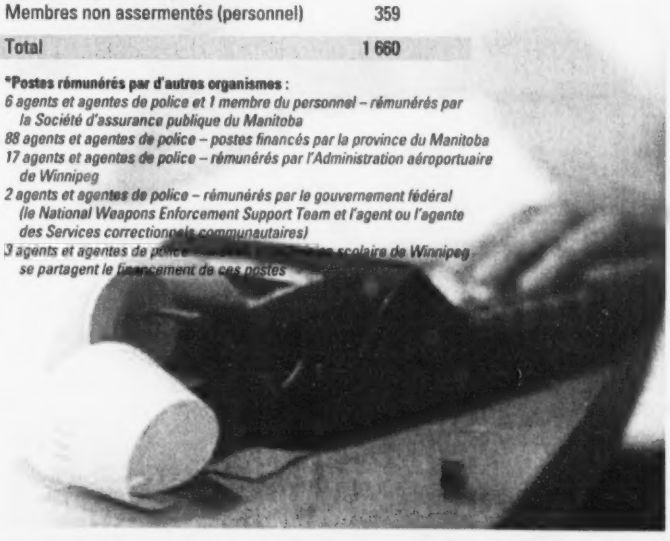

CENTRE DES COMMUNICATIONS, UNE BOUÉE DE SAUVETAGE POUR LA POPULATION

Quand chaque seconde compte, vous pouvez compter, en cas de besoin, sur les femmes et les hommes qui travaillent au Centre des communications de la police.

L'équipe de la Division des communications est une ligne de sécurité fiable entre les membres de la collectivité et les services de sécurité publique dont elle a besoin. Le Centre des communications traite les appels téléphoniques 9-1-1 et les appels non urgents afin de déterminer les interventions appropriées à faire. Le Centre est également responsable du déploiement des ressources policières dans les situations urgentes et non urgentes.

NOMBRE TOTAL D'APPELS TÉLÉPHONIQUES ENTRANTS EN 2006, 562 673

Jour le plus occupé – le vendredi 30 juin 2006.
Total des appels reçus = 2 241

Mois le plus occupé – juin

Jour le moins occupé – le lundi 25 décembre 2006.
Total des appels reçus = 831

Mois le moins occupé – décembre

AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ DE SIGNALEMENT PAR TÉLÉPHONE

L'efficacité de la prestation des services demeure l'une des grandes priorités du SPW.

Les membres de l'Unité du système de commande vocale (SCV) assument la responsabilité de la gestion de tous les rapports d'intervention téléphoniques dans le cadre du plan qui veut qu'elle assume également tous les rapports de vol de véhicule.

Auparavant, c'est le personnel en uniforme affecté aux unités d'interventions informelles ou à l'Unité de soutien communautaire/Poste de police de la Division 11 qui s'occupait par téléphone de la gestion de tous les rapports de vols mineurs et de méfaits qui ne nécessitaient pas d'enquête supplémentaire.

Chaque semaine, il y a entre 500 et 600 rapports de cette nature qui sont produits.

Le fait d'avoir confié la responsabilité de ce travail à l'équipe bien formée et expérimentée de la SCV contribue à améliorer la prestation des services. Son savoir-faire, combiné à un horaire de travail de 24 heures, aide le Service à améliorer la rapidité de production et l'exactitude des rapports de vols et de méfaits qui ne nécessitent pas d'enquête supplémentaire ainsi que des rapports de vols de véhicule.

SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

Le Service de police de Winnipeg doit sa force d'organisation à ses six Divisions de patrouilleurs et de patrouilleuses en uniforme.

Les patrouilleurs et les patrouilleuses en uniforme sont la partie la plus visible du Service et répondent aux appels d'urgence en utilisant une profusion de techniques, d'expérience et de connaissances. Ces femmes et ces hommes ont également recours à des méthodes de patrouille proactives et aux techniques d'enquête criminelle les plus modernes afin de protéger la vie et les biens des citoyens et des citoyennes.

Les agents et les agentes de patrouille pédestre et de police communautaire sont affectés à certains secteurs de la ville où ils assurent une présence visible et nouent d'importants liens avec les collectivités dans lesquelles ils œuvrent. Cette connaissance de la collectivité leur permet de travailler avec les résidents et les résidentes à régler les problèmes et à décourager les activités criminelles par leur grande visibilité et leur volonté de participer aux initiatives de la collectivité.

Voici quelques exemples de l'excellent travail qu'ils accomplissent :

- Winnipeg a accueilli la Coupe Grey en novembre. Des effectifs supplémentaires ont été affectés à de nombreux événements organisés à travers la ville, dans le cadre d'un programme général visant à assurer la sécurité des personnes assistant à ces événements et au match. Le SPW, en partenariat avec la Société d'assurance publique du Manitoba, a également mis sur pied le programme Roadwatch pendant la semaine de la Coupe Grey. Le but de cette opération était de rendre notre présence visible dans les rues de Winnipeg et surtout de dissuader les gens de conduire avec facultés affaiblies.

- Pour assurer la sécurité du public et maintenir l'ordre ainsi que la fluidité et la sécurité de la circulation, des agents et des agentes de tous les coins de la ville ont participé à une série de randonnées à vélo en masse mensuelles. Ces événements réunissant jusqu'à 300 participants et participantes visaient à promouvoir le vélo comme mode de transport urbain viable, mais aucun chef de file ou trajet précis n'avait été désigné. Peu à peu, certains cyclistes commencèrent à faire fi du *Code de la route*, occupant plusieurs voies de circulation, allant à contresens dans des rues à sens unique, brûlant de nombreux feux rouges et circulant sur le trottoir, créant ainsi des problèmes de sécurité et donnant lieu à de multiples accusations portées contre les contrevenants. Le SPW s'efforce de collaborer avec ce groupe en poursuivant le dialogue et les rencontres avec ses représentants et représentantes pour faire en sorte que les randonnées futures se déroulent dans le respect des lois.

- En raison de l'augmentation des vols de véhicules, l'Unité de soutien communautaire de la Division 11 a mis en place des programmes de surveillance et multiplié les patrouilles, permettant ainsi l'arrestation de plusieurs récidivistes. L'Unité continue de surveiller ces contrevenants afin de mettre un frein à ces activités et pour faire du centre-ville de Winnipeg un quartier urbain plus sûr.

- Les membres de la Division 13 se sont alliés avec des citoyens et des citoyennes intéressés et la Zone d'amélioration commerciale de l'avenue Selkirk pour élaborer le Projet ambassadeur du nord de la ville. Le financement de ce programme a été obtenu en septembre 2006 et, en décembre, les 22 premiers bénévoles formés ont commencé de patrouiller dans l'avenue Selkirk, la rue Main et certains secteurs de Point Douglas. Les ambassadeurs et ambassadrices agissent sous la direction d'un agent à la retraite et reçoivent une formation théorique des membres actifs du SPW dans les domaines du secourisme, de la sécurité et de la prise de notes. Non seulement cette équipe est-elle utile en étant les yeux et les oreilles de nos membres, mais elle manifeste aussi un intérêt et un engagement réels pour la collectivité. Ce type d'approche a été une réussite dans toute la ville, les membres du SPW aidant les parties intéressées de la communauté à mettre en place et maintenir des programmes efficaces de

DISTRICT 1

DISTRICT 2

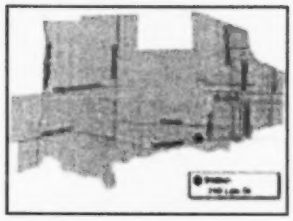

DISTRICT 3

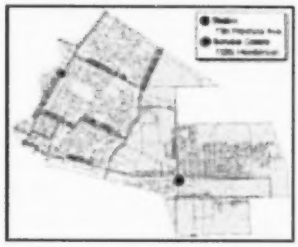

DISTRICT 4

DISTRICT 5

DISTRICT 6

patrouille pédestre dans les secteurs tels que le centre-ville, le quartier de la Bourse, le village Osborne, le secteur ouest et l'avenue Corydon.

- En 2005, les citoyens et citoyennes se sont plaints à plusieurs reprises du fait que des planchistes et des cyclistes circulaient sur les trottoirs de l'avenue Corydon très fréquentée. C'est pourquoi nous avons accru la présence de la police en 2006 durant les heures de pointe, alors que les agents et agentes du secteur menaient une campagne d'éducation et de sensibilisation du public. Le nombre de plaintes a fortement chuté et les Winnipégois et Winnipégoises et les touristes qui fréquentent ce quartier achalandé en jouissent d'autant plus.

- Vingt-huit membres de la police et du personnel du Service, aidés par des membres de la police du Canadien Pacifique et de la GRC, ont organisé la 10e fête printanière annuelle du Service. Au sein des communautés autochtones traditionnelles, il y avait un groupe de personnes connu sous le nom de gardiens de la paix ou de guerriers de la tribu. Ces membres du clan de l'ours devaient protéger la communauté du mal et lui procurer suffisamment de nourriture afin que personne n'en manque. En 1997, deux constables communautaires du Service de police de Winnipeg ont demandé à un aîné autochtone quelle était la meilleure façon de tendre la main à sa communauté. L'idée de la fête annuelle du SPW est née de cette rencontre. En tant que membres du SPW, nous sommes fiers de représenter le clan de l'ours à l'occasion de la fête traditionnelle.

- Des membres de la Division 13, du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence et du Club optimiste de Seven Oaks ont organisé un rodéo à vélo au centre de services de la rue Main. Le rodéo à vélo annuel est un événement sur la sécurité qui vise à faire participer et à divertir les enfants tout en offrant des inspections de sécurité de bicyclettes et en enseignant les éléments de la sécurité à vélo.

- Nous avons ajouté trois nouveaux Corps de cadets communautaires au SPW. En plus du groupe fondateur d'Elmwood, deux nouveaux Corps (soit 92 membres) ont été établis à Transcona, dont un en partenariat avec la Division scolaire de River East Transcona et le Comité d'action Transcona-Springfield. L'autre Corps a été créé à l'école Luxton et compte 27 étudiants et étudiantes. Ces Corps sont similaires à d'autres programmes de cadets ayant pour but de discipliner les jeunes, de les responsabiliser, de leur apprendre le respect, de les divertir et de leur donner les outils et les aptitudes nécessaires pour se construire un avenir prometteur. Ouvert aux jeunes de 10 à 17 ans, le programme se déroule dans une ambiance paramilitaire et est encadré par une équipe de bénévoles qui leur font faire des manœuvres, leur enseignent le leadership et leur montrent les bienfaits du civisme.

L'UNITÉ DES CRIMES DE RUE VOIT À L'APPLICATION PROACTIVE DE LA LOI DANS TOUTE LA VILLE

Le 21 novembre 2005, le SPW a mobilisé un groupe d'intervention spécial composé de 45 patrouilleurs et patrouilleuses en uniforme dans le cadre de l'Opération Grand Ménage, un projet pilote destiné à l'origine au secteur ouest de la ville.

La répression dynamique de la criminalité et une forte présence policière ont contribué à réduire la violence et le trouble dans les rues, y compris notamment les infractions attribuables aux gangs, à la drogue et à la prostitution. L'équipe d'intervention s'est également occupée des personnes accusées ou reconnues coupables et assujetties à un cautionnement restreint, à des couvre-feux, à des ordonnances de probation ou à des peines d'emprisonnement avec sursis. L'équipe a aussi recueilli des renseignements qu'elle a partagés avec d'autres unités de la police.

Cette opération ayant réussi, la province du Manitoba et la ville de Winnipeg ont annoncé qu'à compter d'avril 2006, un nouveau financement assurerait le maintien de cette équipe d'intervention désormais connue sous le nom de l'Unité des crimes de rue. Ces fonds proviennent de l'augmentation des amendes pour excès de vitesse en vertu du *Code de la route*.

L'Unité des crimes de rue exerce une répression criminelle stratégique, active et axée sur les renseignements qui se caractérise par une présence visible, des contrôles ponctuels et l'exécution de mandats, et qui s'étend aux points névralgiques des activités criminelles repérées dans différents secteurs de la ville.

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX DOSSIERS

Étant donné la nécessité croissante d'un accès rapide aux dossiers des tribunaux par le système judiciaire, le SPW s'emploie à rechercher et à mettre en application des méthodes pouvant rendre la chose possible.

Pour ce faire, les membres du District 4 ont participé à un projet pilote comprenant le balayage de documents essentiels dans le but de donner accès aux dossiers des tribunaux. Ce projet pilote a très bien réussi et, en conséquence, le Service a introduit le balayage des documents dans tous les districts.

Ainsi, les dossiers judiciaires pour les poursuites sont plus complets et plus vite constitués, réduisant ainsi le nombre de demandes de documents par les avocats de la Couronne.

En tout, l'Unité judiciaire a porté un total de 39 755 accusations en 2006. L'Unité de divulgation a traité 6 557 demandes de la Couronne provinciales et 792 demandes de la Couronne fédérales, ce qui totalise 7 349 demandes de la Couronne pour 2006.

LES PATROUILLEURS ET PATROUILLEUSES EN UNIFORME SONT ÉQUIPÉS D'APPAREILS DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUES

Depuis le 29 septembre, les patrouilleurs et les patrouilleuses en uniforme disposent d'un nouvel outil de recours à la force, le TASER X29, un appareil de contrôle électronique dont le Service a équipé ses membres.

Avant l'adoption de cet outil, nos membres ont suivi un programme de formation fondé sur les renseignements les plus à jour. Des règles ont été établies en tenant compte des meilleures pratiques et expériences et des meilleures politiques en vigueur dans les services de police partout en Amérique du Nord.

L'utilisation de ces appareils a été ajoutée à la procédure de production des rapports sur le recours à la force afin de s'assurer que chaque incident fait l'objet d'une révision détaillée.

Ce système nous obligera à rendre compte de l'utilisation de ce nouvel outil de recours à la force.

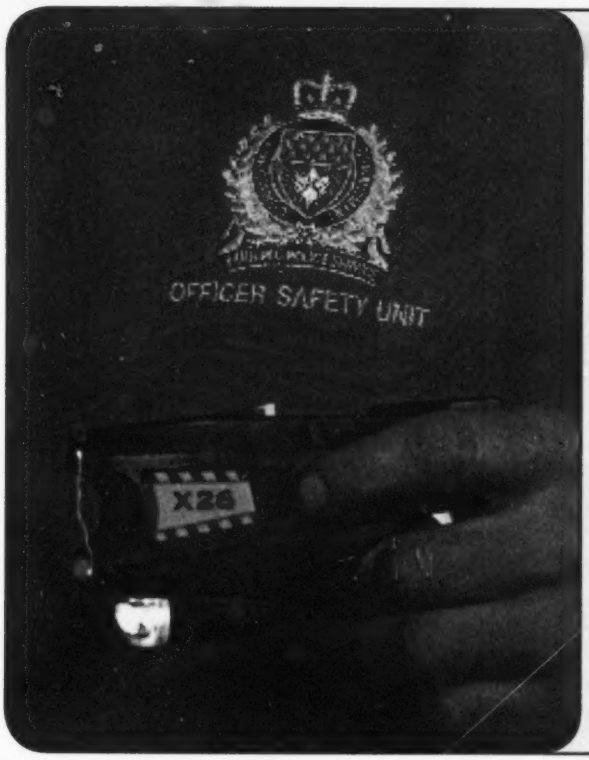

UNE ARME INTERMÉDIAIRE

L'appareil de contrôle électronique produit 50 000 volts d'énergie électrique et sert à maîtriser les individus violents, agressifs ou difficiles à contrôler lorsque d'autres méthodes de recours à la force sont inefficaces ou inadaptées. Selon les circonstances, il peut également être utilisé contre des personnes suicidaires.

Des douzaines de révisions ont été effectuées sur l'usage de l'appareil de contrôle électronique, dont une révision poussée par le Bureau du Commissaire aux plaintes de la police en Colombie britannique, une révision des dispositifs à impulsion par le Centre canadien de recherches policières ainsi qu'une évaluation des dispositifs TASER par le Home Office du Royaume-Uni. Chaque révision a conclu que cet appareil est un outil efficace et adapté en matière d'application de la loi.

PHOTOSURVEILLANCE : LEVEZ LE PIED DROIT!

Les agents et agentes de la circulation qui veillent à l'application préventive de la loi dans chacun des six districts sont épaulés par notre programme de photosurveillance.

Actuellement, 48 caméras de sécurité sont installées à des intersections à travers la ville. À n'importe quel moment, 30 d'entre elles fonctionnent.

En 2006, 80 321 contraventions par photosurveillance ont été émises par les caméras de sécurité d'intersection. La vitesse la plus élevée qu'elles ont enregistrée était de 112 kilomètres par heure au-dessus de la limite de vitesse, à l'intersection du chemin St. Mary's et de l'avenue Warde.

On a aussi déployé jusqu'à dix unités mobiles de photosurveillance pour faire respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires et près des terrains de jeu et des chantiers de construction. Les zones en question doivent être signalées par les panneaux habituels de zone de terrain de jeu, de zone scolaire ou de travaux.

Les unités mobiles de photosurveillance ont émis 70 051 contraventions. La vitesse la plus élevée enregistrée par une unité mobile était de 74 kilomètres par heure au-dessus de la limite de vitesse, dans une zone scolaire de la rue Wall au nord de l'avenue Wellington.

***Deux automobilistes winnipégois qui avaient filmé leurs courses et les avaient affichées sur un site Web très connu ont été accusés de Conduite dangereuse d'un véhicule automobile en vertu du* Code criminel *du Canada et d'avoir participé à une course avec un autre véhicule automobile, de conduite négligente et de conduite imprudente en vertu du* Code de la route.**

LES COURSES AUTOMOBILES

En 2006, le SPW a continué d'intensifier la sensibilisation aux courses automobiles et à appliquer la loi à ce sujet.

Bien que la plupart des amateurs de voitures se réunissent pour exhiber leurs véhicules en toute sécurité, d'autres mettent en danger la collectivité en défiant le *Code de la route* ou en conduisant des autos modifiées qui ne répondent pas aux normes de sécurité.

Des équipes d'agents et d'agentes de police ont donc été chargées de surveiller et de faire appliquer la loi dans les secteurs de la ville où les courses de voitures se déroulaient.

Entre mai et octobre, période de pointe pour les courses, les agents et agentes ont émis 599 avis d'infractions.

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Winnipeg peut se vanter d'avoir une équipe bien formée et très zélée d'agents et d'agentes qui mènent des enquêtes sur les crimes graves. Ces enquêtes peuvent porter sur des homicides, sur l'activité de cellules de crime organisé ou sur le trafic de stupéfiants. Tandis que ce groupe d'enquêteurs doit surtout sa réussite à sa discrétion, son travail a souvent une grande influence sur notre collectivité et consiste, entre autres, à démanteler des réseaux de distribution de drogue et à restreindre la vente d'armes à feu prohibées.

En plus des nombreuses enquêtes de plus petite envergure et des saisies importantes menées pendant l'année, cette équipe a joué un rôle essentiel dans trois interventions interorganismes très médiatisées en 2006.

- Le 15 février, de nombreux mandats de perquisition ont été exécutés et des mises en accusation directes ont été portées contre 13 personnes, dont trois membres des Hell's Angels du Manitoba, à la suite d'une enquête menée par la Manitoba Integrated Organized Crime Task Force dans le milieu du trafic de drogue de grande envergure et du crime organisé au Manitoba.

  Au cours de l'enquête, la police a effectué plusieurs saisies pour un total de sept kilogrammes de cocaïne et de trois kilogrammes de méthamphétamine qui étaient en la possession de trafiquants de drogue des Hell's Angels du Manitoba et d'autres cellules.

  Constituée au printemps 2004, la Manitoba Integrated Organized Crime Task Force est un partenariat entre des enquêteurs et des enquêteuses de la GRC, du Service de police de Winnipeg, du Service de police de Brandon et d'autres services de police municipaux soutenus par les ressources de la province. Elle a pour mission de perturber et de démanteler le crime organisé au Manitoba.

- Le 16 juin, des arrestations et des perquisitions ont été faites dans trois lieux différents de la ville et des suspects ont été mis en état d'arrestation relativement à l'assassinat de huit Bandidos, en avril 2006, près de Shedden en Ontario. Cette opération était l'aboutissement d'une enquête interorganisme longue et complexe menée en collaboration avec la Division du comté d'Elgin de la Police provinciale de l'Ontario.

- Le 25 août, des membres du Service de police de Winnipeg et de la GRC ont perquisitionné à deux endroits dans les collectivités rurales de Komarno et de Gimli au Manitoba, ce qui a donné lieu à une saisie d'armes, de chargeurs de munitions, de drogue et de biens volés, dont des motoneiges, et à l'arrestation de deux personnes. Cette intervention marquait la fin d'une longue enquête sur le trafic illicite d'armes à feu commencée en janvier 2006.

LA PROVINCE CONSACRE UN MONTANT DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ À LA MANITOBA INTEGRATED ORGANIZED CRIME TASK FORCE

En novembre, la province du Manitoba a annoncé qu'elle affectait de nouveaux fonds à la Manitoba Integrated Organized Crime Task Force. Le montant annuel des fonds passera de 400 000 $ à 800 000 $ en 2007 et cet argent supplémentaire servira à défrayer les frais de fonctionnement tels que les opérations d'infiltration plus complexes.

L'UNITÉ DES MŒURS MET SUR PIED LE SEX TRADE REALITY CHECK PROGRAM

Le commerce du sexe exerce toujours une influence négative sur les quartiers de la ville. Le SPW a entrepris d'aider et de soutenir ces quartiers en travaillant à sécuriser la collectivité par l'éducation et la mise en application de la loi.

L'élément clé de nos efforts en 2006 a été le Sex Trade Reality Check Program que l'Unité des mœurs a mis sur pied en partenariat avec l'initiative Quartiers vivants! de la province du Manitoba, l'Armée du salut, Justice Manitoba et la Sage House.

La campagne renseigne le public sur le commerce du sexe et ses effets sur les travailleuses et les travailleurs du sexe, la clientèle et leurs familles ainsi que sur les quartiers touchés par ceux et celles qui adoptent un tel comportement.

Cette initiative est un élément d'une démarche globale entreprise par l'Unité des mœurs qui vise davantage à dissuader et à arrêter les consommateurs du commerce du sexe.

Des dépliants intitulés « A Sex Trade Reality Check » (disponibles en format PDF sur le site Web du SPW) ont commencé à paraître en mai 2006. Ils sont distribués par les membres de l'Unité des mœurs et par les agents et agentes en uniforme dans les quartiers où le commerce du sexe est le plus répandu.

Pour accroître la sensibilisation, l'Unité a également fait paraître des annonces sur les autobus de la Régie des transports de Winnipeg.

En poursuivant sa campagne d'éducation et en continuant à appliquer la loi, le SPW et ses partenaires espèrent qu'avec le temps, on parviendra à changer les comportements en matière de commerce du sexe. Les victimes et les consommateurs de ce marché viennent de tous les horizons et les effets s'en ressentent dans toute la ville.

Cette initiative est un très bon exemple d'approche proactive en vue de résoudre un problème grave auquel nos communautés font face.

En 2006, 48 consommateurs ont été reconnus coupables de racolage, 37 véhicules ont été saisis et 113 travailleuses et travailleurs du commerce du sexe ont été arrêtés pour prostitution.

PROTÉGER LA COLLECTIVITÉ DES LABORATOIRES CLANDESTINS

Le 16 juin a vu la création d'une nouvelle Unité de lutte contre les laboratoires clandestins composée de 10 membres. Ces derniers sont formés et équipés pour démanteler les laboratoires de méthamphétamine et d'extraction.

La nouvelle Unité agit dans le cadre d'un protocole officiel réunissant la police, les pompiers et les pompières, le personnel médical d'urgence, les organismes de services sociaux et les services publics, afin que les intervenants et les intervenantes en cas d'urgence puissent enquêter plus facilement sur les laboratoires de drogue synthétique. Le nouveau *Unified Takedown Protocol* établit que tandis que les corps de police s'occupent d'enquêter et de trouver des preuves dans une affaire, d'autres organismes ont besoin de connaissances spécialisées dans les domaines de l'extinction des incendies, de la neutralisation des matières dangereuses, du traitement médical d'urgence, des services sociaux, de l'analyse de la structure des bâtiments et des services d'électricité et de gaz naturel.

UTILISATION ACCRUE DE LA MÉTHAMPHÉTAMINE

La méthamphétamine est plus commune dans les provinces de l'Ouest et dans de nombreux états américains mais on en trouve de plus en plus à Winnipeg. Fabriquée à partir de plusieurs ingrédients disponibles légalement, elle est l'une des drogues de la rue qui crée une dépendance des plus fortes.

Nos membres ont découvert trois laboratoires de drogue clandestins ces deux dernières années – l'un fabriquait de la méthamphétamine, un autre du GHB (la drogue du viol) et le troisième produisait à la fois du GHB, de la méthamphétamine et de l'ecstasy. D'autres descentes ont eu lieu et ont permis de trouver de l'équipement et du matériel, mais aucune drogue n'était alors en cours de fabrication.

UN PROBLÈME GRANDISSANT

La culture de la marijuana continue de poser des problèmes. Ce phénomène se déclare dans presque tous les secteurs de la ville.

En 2006, 80 lieux de culture ont été démantelés à Winnipeg par l'Équipe verte spécialisée du Service (des agents et agentes ayant pour mission de repérer et de démanteler ces cultures). Plus de 253 000 $ d'équipement et plus de 14 000 000 $ de plants ont été saisis.

En plus du travail classique de la police, l'Équipe verte s'appuie sur la coopération des citoyens et des citoyennes intéressés qui consentent à lui communiquer des informations sur les biens suspects.

L'Équipe donne des renseignements précis sur notre site Web et aide les citoyens et les citoyennes à repérer les lieux de culture éventuels. Il suffit de se rendre à la partie *Features* de la page d'accueil du site.

L'Équipe verte, avec l'aide du Winnipeg Real Estate Board, a créé une page Web indiquant les adresses où la police a découvert des cultures de marijuana et où des plants en pleine croissance ont été saisis. Dressée pour la première fois en 2005, la liste est mise à jour toutes les deux semaines.

LES INTERVENANTS ET LES INTERVENANTES EN CAS D'URGENCE SE RASSEMBLENT POUR COMBATTRE L'INCENDIE CRIMINEL

2006 a été une année chargée pour l'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels qui est composée de membres du SPW, du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence et du Bureau du commissaire aux incendies de la province du Manitoba.

L'Unité a appréhendé 167 personnes relativement à des incendies criminels. Ce chiffre comprend toutes les arrestations, toutes les mises en garde et toutes les orientations au Programme Youth Fire Stop – un programme mené par le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence à l'intention des enfants impliqués dans des activités reliées au feu :

- 92 de ces jeunes avaient moins de 12 ans et ont été inscrits au Programme Youth Fire Stop;
- 54 d'entre eux avaient entre 12 et 17 ans et ont été arrêtés, mis en garde ou placés;
- 21 d'entre eux avaient 18 ans ou plus et ont été arrêtés pour infractions reliées à des incendies criminels.

C'est le plus grand nombre d'arrestations enregistré ces cinq dernières années et cela montre bien le dévouement et la vigilance avec lesquels les membres s'efforcent de maîtriser les comportements anormaux reliés au feu. Intervenir chez les jeunes permet de mettre un terme à des comportements anormaux d'allumage de feux et devrait porter ses fruits à l'avenir en réduisant non seulement le nombre d'incendies criminels mais aussi le nombre de cibles plus importantes auxquelles les jeunes incendiaires pourraient s'attaquer après s'être lassés des petits incendies vexatoires.

L'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels a réussi à repérer et à orienter de jeunes enfants à risques notamment grâce à la rapidité d'intervention de son équipe et à sa crédibilité au sein de la collectivité. L'équipe peut également communiquer avec les parents et les personnes concernées et leur faire comprendre l'importance d'arrêter les coupables et de les traiter comme il convient en appliquant la loi et en les éduquant.

L'UNITÉ A FAIT ENQUÊTE SUR 1 230 CAS DE FEUX DE BENNES À ORDURES EN 2006.

QUAND L'HISTOIRE PART EN FUMÉE

Même si la plupart des gens sont conscients des dangers de l'incendie criminel, il faut un incendie comme celui qui a détruit le Club de curling Thistle du 754 de la rue Minto, le 10 juin, pour qu'ils se rendent compte des conséquences que ce fléau peut avoir sur la riche histoire de notre ville.

Une enquête approfondie menée par des détectives de l'Unité a abouti à l'arrestation d'un homme de 21 ans. Ce feu a détruit une installation de loisirs qui servait de lieu de rencontre à la communauté et qui était remplie d'objets historiques et irremplaçables à jamais disparus.

RECHERCHE DES PERSONNES DISPARUES

Un des plus angoissants soucis du SPW est le bien-être et le retour au foyer des hommes, des femmes et des enfants portés disparus dans la ville chaque année.

En 2006, l'Unité des personnes disparues a traité plus de 3 500 de ces dossiers. Cela signifie qu'entre 70 et 90 dossiers sont ouverts au cours d'une journée normale, et cette moyenne augmente considérablement pendant les jours chargés des mois d'été.

L'Unité des personnes disparues du SPW est l'une des unités à temps plein les plus importantes en Amérique du Nord. Cinq enquêteurs et enquêteuses à temps plein sont affectés à ce travail important.

Le succès de l'Unité repose avant tout sur le travail d'équipe et la collaboration. Par exemple, l'équipe a manifesté un esprit proactif en consultant davantage les membres de familles et les organismes intéressés tels que les Services à l'enfant et à la famille, ainsi que d'autres membres du Service de police, afin de retrouver les enfants disparus.

L'Unité s'est également montrée proactive en s'assurant le concours des médias locaux et du grand public en vue de retrouver les personnes disparues. L'an dernier, les médias ont diffusé des renseignements sur 15 personnes disparues. Seulement quatre d'entre elles n'ont pas été retrouvées.

CRÉATION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE AU SOL

La capacité du Service à rechercher les personnes disparues a été beaucoup renforcée en 2006 par la création de l'Équipe de recherche au sol composée de 15 personnes.

En outre, cette initiative a donné lieu à des cours de formation régulière en recherche pour environ 150 agents, agentes et bénévoles des services communautaires et d'aide aux victimes du SPW auxquels on peut avoir recours pour les recherches de grande envergure, le cas échéant.

Travaillant de concert avec l'Unité des personnes disparues, l'équipe participe aux travaux de recherche au sol exigeant une forte main-d'œuvre à des endroits tels que les régions boisées. L'équipe a déjà joué un rôle important en sauvant au moins une vie.

L'équipe s'est engagée à poursuivre sa formation dans le cadre du réseau provincial de recherche et de sauvetage au sol dont les exercices ont été financés en partie au cours des trois dernières années par le Fonds des nouvelles initiatives, lequel est parrainé par le Secrétariat canadien de recherche et de sauvetage.

STRATÉGIE D'ÉLIMINATION DES VOLS DE VÉHICULES À WINNIPEG

L'Unité des véhicules volés (UVV) a collaboré avec la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM), Justice Manitoba (Services correctionnels pour les jeunes et poursuites) ainsi qu'avec des chercheurs et des chercheuses de l'Université du Manitoba, afin d'élaborer la Stratégie d'élimination des vols de véhicules à Winnipeg (SEVVW). Ce programme, établi en 2005 et financé directement par la SAPM, vise à réduire le nombre de vols de véhicules à Winnipeg.

L'UVV et tous les membres de la patrouille en uniforme ont passé beaucoup de temps à lutter contre le vol de véhicules à Winnipeg en 2006. La stratégie d'abord prometteuse a fait baisser le nombre de vols de véhicules de 11 % en 2005, mais ce nombre a augmenté de 16 % en 2006. Une analyse de cette tendance a révélé que de nombreux contrevenants ayant été emprisonnés en 2005 avaient été libérés pendant le premier trimestre de l'année 2006.

Il semble que la mise en liberté d'un si grand nombre de contrevenants à risque élevé ait contribué à la montée en flèche des vols de véhicules durant cette période.

L'UVV a donc mobilisé ses effectifs afin de repérer et de reprendre la surveillance des contrevenants à risque élevé. Ce but a été atteint grâce à un contrôle accru des couvre-feux et, au besoin, par de nouvelles arrestations.

Les agents et agentes des six Divisions de patrouilleurs en uniforme ont appuyé cette stratégie avec enthousiasme. Un membre de chacun des 36 pelotons de patrouilleurs en uniforme sert d'intermédiaire auprès de l'UVV et prend une part active à la lutte contre les vols de véhicules dans son district. Au total, 885 contrôles de couvre-feux pour contrevenants à risque élevé ont été effectués en 2006. Le nombre de vols de véhicule a baissé à nouveau durant les deux derniers trimestres de l'année 2006.

Cette année a été décisive pour la SEVVW; un des plus puissants atouts de la stratégie a été la collaboration entre l'UVV et ses partenaires. L'UVV travaille étroitement avec le bureau de la Couronne et la Direction des services de probation pour faire en sorte que les contrevenants à risque élevé soient surveillés et sans cesse contrôlés et qu'ils continuent à se conformer ou qu'ils soient appréhendés s'ils récidivent ou violent les conditions de mise en liberté.

Certains avocats de la Couronne qui connaissent les antécédents de chaque contrevenant rendent la stratégie encore plus efficace en fournissant ces renseignements aux tribunaux. La SEVVW – utilisée à bon escient – contribue réellement à réduire le nombre de véhicules volés.

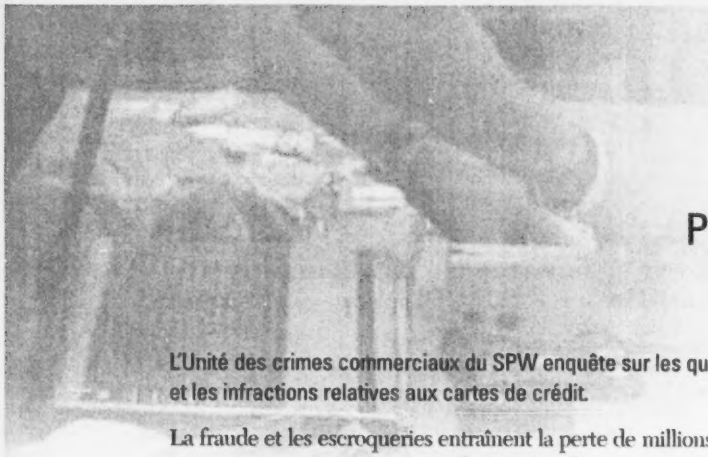

PROTECTION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES CONTRE LA FRAUDE

L'Unité des crimes commerciaux du SPW enquête sur les questions financières telles que les fraudes majeures et les infractions relatives aux cartes de crédit.

La fraude et les escroqueries entraînent la perte de millions de dollars chaque année, et des milliers de personnes en sont victimes. Parfois, un fraudeur émérite parvient à s'emparer de toutes les économies d'une personne d'une façon qui paraissait honnête.

Au cours des dernières années, nous avons dû affronter le défi des nombreux clonages de cartes de crédits par des fraudeurs nomades et des cas de plus en plus fréquents de fausse monnaie en circulation dans notre ville.

Nous avons vu en 2006 des accusations au criminel portées contre deux individus à la suite d'une enquête approfondie, commencée en octobre 2004, ayant trait à une société de prêt sur salaire qui aurait exigé des taux d'intérêt criminels (plus de 60 pour cent) sur ses prêts. Le SPW est le premier organisme municipal au Canada à avoir porté de telles accusations.

Compte tenu des nombreuses enquêtes en cours, l'Unité a mobilisé ses effectifs pour sensibiliser la population aux activités frauduleuses et la renseigner sur la façon de se protéger contre les délits de fraude.

En 2006, l'Unité s'est associée à la Section de la prévention du crime et aux professionnels chargés de l'application de la loi partout dans la province pour sensibiliser la population aux risques de fraude. Parmi les initiatives de prévention, mentionnons le lancement du site Web contre le vol d'identité de l'Office de la protection du consommateur du Manitoba, une démonstration de déchiquetage de documents au District n° 6 et des présentations publiques sur la façon de se protéger contre la fraude, de la reconnaître et de la signaler.

À L'APPUI DES MEMBRES ET ENQUÊTEURS DE PREMIÈRE LIGNE

Aussi bien les patrouilleurs en uniforme que les enquêteurs bénéficient de l'appui que leur apportent les Unités d'intervention spécialisée du Service de police. Chaque unité peut être appelée à intervenir dans des situations où de l'équipement, des armes et une formation spécialisés sont indispensables.

En 2006 :

- L'Unité des bombes a été déployée 42 fois. Elle apporte de l'aide spécialisée lorsqu'on soupçonne la présence de matières explosives ou incendiaires. Elle se charge également du transport et de l'élimination de ces matières. ainsi que de certains aspects de toute enquête ultérieure.
- L'Unité de négociation en temps de crise est intervenue 19 fois dans des cas où l'on estimait que la médiation et les négociations pourraient désamorcer ou résoudre un incident critique.
- L'Unité de contrôle des foules est intervenue trois fois en 2006, notamment lors de l'exercice Charging Bison d'une durée d'une semaine, de la randonnée à vélo Critical Mass et de la Coupe Grey. L'Unité apporte de l'aide spécialisée visant à assurer la sécurité du public et des agents et agentes de police dans les cas d'incidents pouvant provoquer un désordre civil que les ressources policières traditionnelles ne parviendraient peut-être pas à réprimer.
- L'Unité d'intervention d'urgence est intervenue 15 fois. L'Unité apporte de l'aide spécialisée visant à assurer la sécurité du public et des agents et agentes de police lorsqu'il s'agit de mettre fin à un incident à haut risque où des vies humaines sont réellement ou possiblement menacées.
- L'Unité de recherche et de récupération sous-marines a été déployée 19 fois. Cette Unité apporte de l'aide aux unités d'intervention ou d'enquêtes spéciales pour la recherche ou la récupération de véhicules, de corps. de preuves matérielles ou d'éléments de preuve, dans une masse d'eau ou près de celle-ci. L'Unité fournit également de l'appui tactique aux autres unités en s'occupant de la surveillance, du transport et de la sécurité au cours d'événements qui se déroulent sur une masse d'eau ou près de celle-ci.

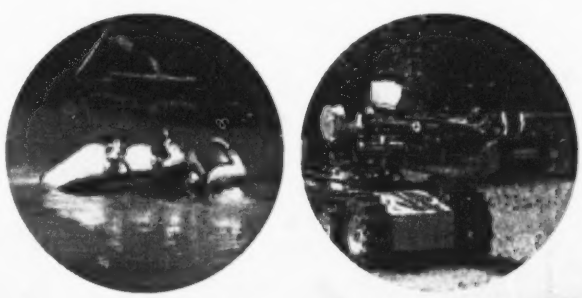

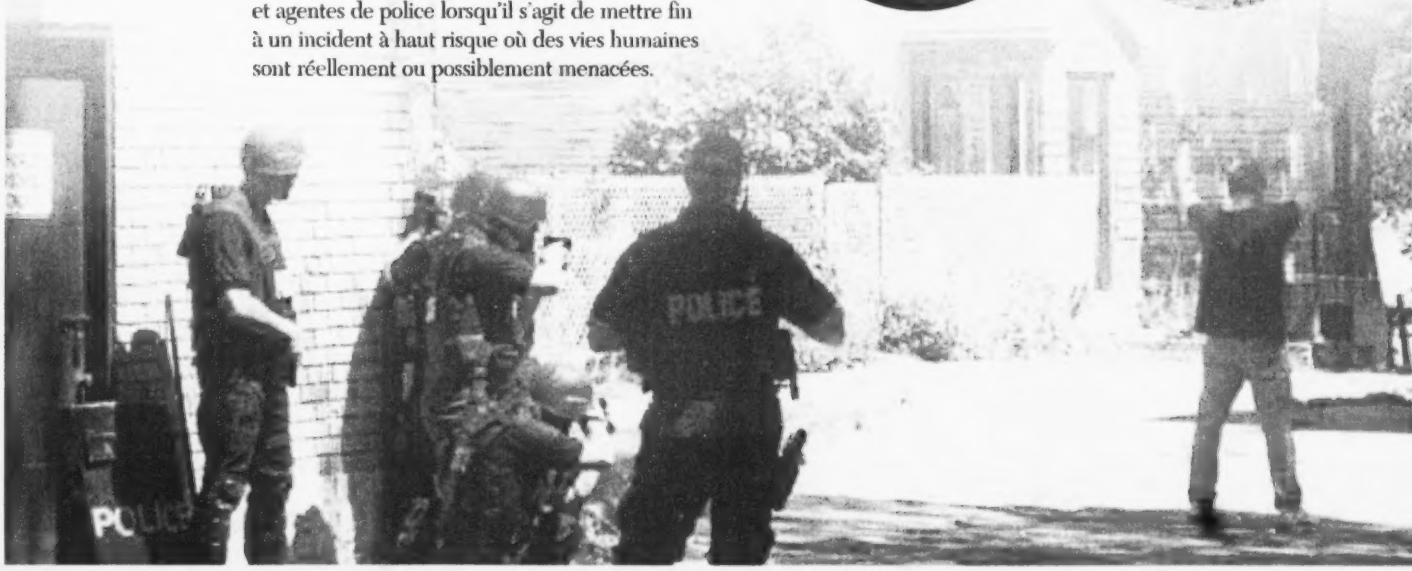

L'UNITÉ DE LA CRIMINALISTIQUE FOURNIT DES PLANS IMPORTANTS AUX ENQUÊTEURS

Le SPW est privilégié d'avoir à sa disposition une unité de criminalistique bien formée et bien équipée, laquelle est chargée d'inspecter les lieux de crimes graves, ainsi que d'examiner et d'analyser les pièces à conviction repérées au cours des enquêtes criminelles.

En 2006, l'Unité de la criminalistique :

- a participé à 7 275 enquêtes, y compris l'inspection des lieux du crime, ainsi que l'examen et l'analyse des pièces à conviction;
- a relevé les empreintes digitales de 13 898 individus en vertu de la *Loi sur l'identification des criminels*;
- a effectué 3 233 recherches d'empreintes latentes au moyen du Système informatisé de dactyloscopie (SID), ce qui a permis l'identification formelle de 822 empreintes digitales;
- a recueilli 436 échantillons biologiques en vue de les soumettre à la Banque nationale de données génétiques, ce qui a permis d'identifier 43 personnes soupçonnées de crimes;
- a effectué 30 portraits-robots qui ont entraîné 10 arrestations;
- a mené 89 enquêtes de criminalité technologique qui consistaient à récupérer et à analyser des preuves provenant d'ordinateurs, de téléphones cellulaires et d'autres dispositifs de communication électronique utilisés dans la perpétration de divers crimes tels que des homicides, des infractions commerciales et la vente de drogues illicites;
- a analysé et préparé des preuves sur support vidéo provenant de 1 347 lieux de crimes pour usage interne et externe par des enquêteurs cherchant à identifier les auteurs de délits locaux.

La collecte et l'analyse de ces preuves médicolégales a aidé à obtenir des condamnations dans des cas où les chances de succès auraient été très faibles il y a à peine une décennie. Cette méthode est également importante lorsqu'il s'agit d'éliminer des suspects éventuels.

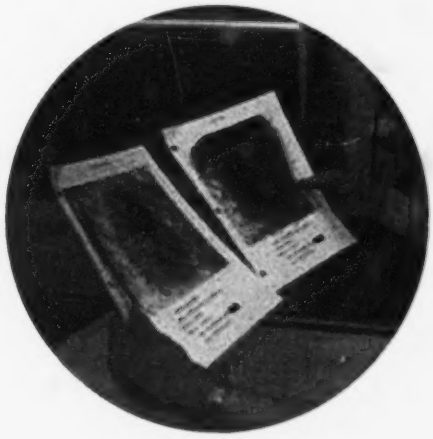

AIDE APPORTÉE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

Bien que tous les membres du SPW se soient engagés à apporter des soins et leur attention aux victimes d'actes criminels, une aide additionnelle est parfois nécessaire pendant que le système de justice pénale examine la situation des victimes.

Compte tenu de la charge de travail croissante des agents et agentes de première ligne, le SPW peut apporter une aide supplémentaire par l'entremise de la Section d'aide aux victimes.

Établie en 1982, cette équipe fournit aux victimes d'actes criminels les renseignements sur leur cas à chaque étape de l'enquête et elle les aide à résoudre les problèmes que le crime a suscités pour elles.

Récemment, la Section a élargi son mandat en venant en aide aux personnes touchées par des événements soudains et tragiques. En plus de recevoir des appels des victimes et des organismes, la Section d'aide aux victimes entre elle-même en communication avec les victimes selon les renseignements obtenus des agents ou agentes ou des bulletins d'information de la police.

Dotée d'un agent ou d'une agente et d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale à temps plein, la Section ne pourrait remplir son mandat sans les bons soins et l'engagement de 45 bénévoles qualifiés qui seuls rendent cette lourde tâche faisable.

En 2006, les bénévoles ont consacré 9 347 heures à la Section, ce qui lui a permis :

- d'établir 10 000 contacts avec des victimes, soit par téléphone, soit au moyen de trousses d'information;
- de traiter plus de 6 000 demandes de renseignements émanant du public;
- de donner 25 présentations publiques;
- de procéder à environ 20 visites à domicile.

LE PROGRAMME DE BÉNÉVOLAT COMMUNAUTAIRE ÉTABLIT DES CONTACTS UTILES

Le SPW ne cesse de bénéficier d'un partenariat solide avec les 83 membres qui participent au Programme de bénévolat communautaire. Ces personnes dévouées ont donné plus de 13 000 heures de bénévolat en 2006.

L'aide que les bénévoles apportent aux agents et aux agentes affectés aux sept Centres de services communautaires et à quatre de nos postes de district consiste :

- à mettre à contribution leur connaissance de la collectivité;
- à répondre au téléphone;
- à aider les gens à rédiger leur rapport d'accident non urgent ou leur rapport d'accident d'automobile.

Ils aident également à la réalisation de nombreux projets spéciaux. Mentionnons, pour 2006, le semi-marathon du SPW, l'inspection de véhicules, la formation des recrues, Échec au crime, recherche et sauvetage, et les rodéos à vélo. Ces généreux bénévoles ont également aidé le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg à la préparation de la Semaine de la prévention des incendies.

L'ÉDUCATION EST INDISPENSABLE À LA PRÉVENTION DU CRIME ET À LA SENSIBILISATION AU CRIME

L'engagement des citoyens et des citoyennes dans des programmes de prévention du crime est indispensable si nous voulons que Winnipeg soit une ville dynamique, sécuritaire et saine. La participation de chacun et chacune à un programme agréé et structuré fait effectivement la différence.

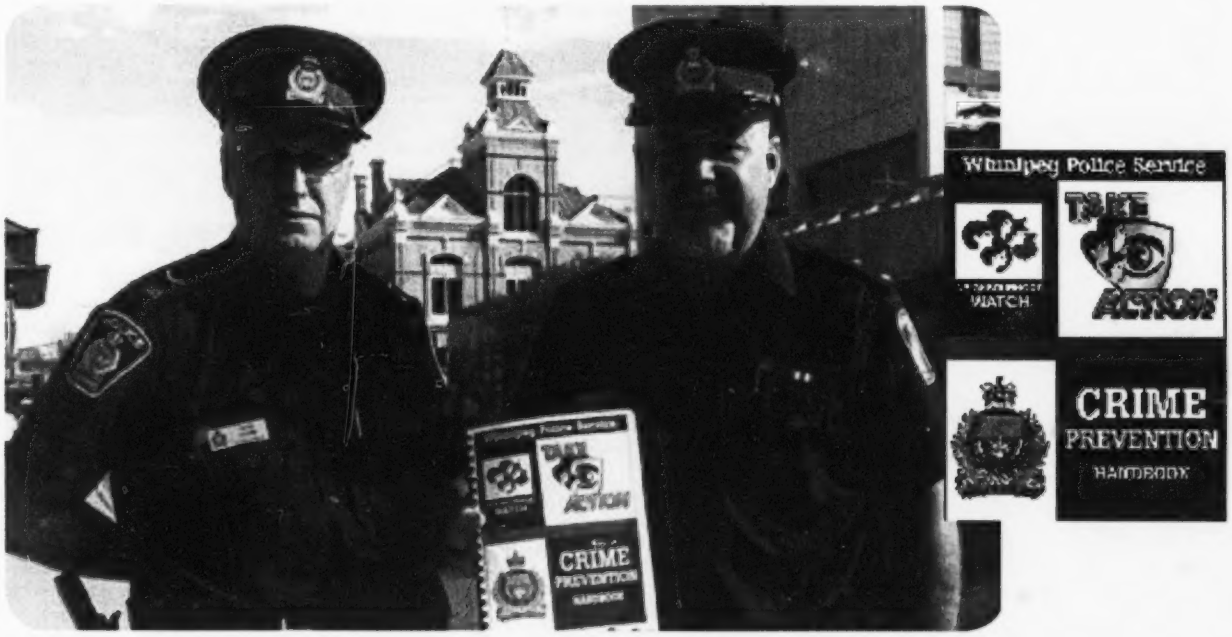

En 2006, la Section de la prévention du crime a présenté, à travers la ville, 136 exposés sur la prévention du crime et la sensibilisation au crime devant les citoyens et les citoyennes et des groupes d'entreprises.

La Section a également procédé à une révision et à un renouvellement du programme Surveillance de quartier, en collaboration avec nos partenaires dans ce domaine, pour s'assurer que les renseignements qu'elle fournit sont pertinents et à jour. Elle a aussi créé un manuel sur la prévention du crime qui est distribué lors des réunions communautaires et peut être consulté sur le site Web du SPW. La version PDF de ce manuel a été téléchargée 17 119 fois.

La Section de la prévention du crime s'emploie en outre à communiquer aux résidents et aux résidentes du secteur des renseignements sur les crimes récents. Grâce au système électronique CAPTAIN – une messagerie vocale automatisée pouvant transmettre jusqu'à 800 messages par heure aux entreprises et aux résidences afin d'aider à la prévention du crime – la Section a envoyé 2 351 messages à 53 710 responsables et coresponsables de quartier, dans le cadre des programmes Surveillance de quartier et Sensibilisation aux vols d'autos. La plupart de ces messages concernent des introductions par effraction dans des résidences. Le ou la responsable doit alors communiquer avec les résidents et les résidentes de son quartier.

La Surveillance de quartier continue d'être un partenariat important pour notre service. En 2006, 2 367 quartiers et 68 376 résidences ont participé au programme. Ce concept proactif vise à réduire les introductions par effraction et les autres délits contre les biens dans une agglomération. Grâce à une campagne de sensibilisation plus dynamique et à des conseils sur la prévention du crime, les membres de la collectivité qui participent au programme sont encouragés à prendre de bonnes habitudes sécuritaires et à surveiller les biens les uns des autres.

AGIR DANS LES ÉCOLES

Un des meilleurs moyens pour nous d'améliorer la situation dans notre collectivité est de profiter du travail des agents et agentes de l'enseignement scolaire.

Durant l'année scolaire 2005-2006, les agents et agentes de l'enseignement scolaire ont fait 623 exposés devant 32 183 personnes, dans le cadre du programme primé Agir dans les écoles. Ces exposés visaient les jeunes gens de toutes les classes ainsi que les adultes et abordaient divers sujets dont :

- les incendies criminels
- l'intimidation et le harcèlement
- Choix – Véhicules volés
- la sensibilisation aux gangs
- la conduite avec facultés affaiblies
- la sécurité Internet
- la sensibilisation aux drogues
- la sécurité personnelle des enfants
- la sécurité personnelle des jeunes
- les possibilités de carrière dans notre service

Les jeunes d'aujourd'hui affrontent des situations uniques. Les agents et agentes de l'enseignement scolaire travaillent en étroite collaboration avec l'administration scolaire et les agents et agentes du Service pour s'assurer que leurs exposés reflètent fidèlement la réalité des jeunes – de façon à ce que ces messages importants soient bien compris.

Deux initiatives ont été présentées par l'équipe durant l'année scolaire 2005-2006 :

- L'exposé Choix – Véhicules volés vise à faire comprendre aux jeunes qu'ils sont responsables de leurs actes. Cet exposé met l'accent sur la question des véhicules volés – la loi, les conséquences et les répercussions sur les victimes. On y examine diverses infractions au *Code criminel* dans la mesure où elles s'appliquent aux personnes âgées de 12 à 17 ans.
- L'exposé sur la sensibilisation à l'abus de la drogue a été considérablement renforcé par la création d'un film plutôt brutal mais convaincant – *A Mother's message* – sur les effets de la méthamphétamine. Une mère winnipégoise expose aux parents et aux jeunes les dangers de la drogue et le traumatisme dont sa famille a souffert par suite du décès de sa fille unique attribuable à l'usage de la méthamphétamine. La mère explique aussi aux parents les symptômes de l'usage de la drogue. On peut visionner ce film à la page Agir dans les écoles de la Section de la prévention du crime sur le site Web du SPW. Des renseignements supplémentaires sur chaque exposé y sont également disponibles.

LE PROGRAMME DE PATROUILLES SCOLAIRES AIDE ÉNORMÉMENT À RENDRE LES RUES PLUS SÛRES PRÈS DES ÉCOLES.

Les agents et agentes du Service affectés à l'enseignement scolaire sont également fiers de travailler avec les élèves, le personnel enseignant et les parties intéressées de la collectivité afin d'assurer la sécurité des élèves faisant le trajet entre l'école et leur domicile grâce au Programme de patrouilles scolaires.

Le SPW participe au programme depuis 1936. Sa réussite est due à l'engagement commun des écoles membres et de leurs patrouilles, ainsi que des partenaires communautaires dont la Société d'assurance publique du Manitoba, McDonald's, CAA Manitoba et le Winnipeg Free Press.

Plus de 8 000 patrouilles pour sept divisions scolaires et de nombreuses institutions privées participent au programme. Nos membres sont les premiers à fournir une formation continue aux patrouilles et aux superviseurs et superviseures du Programme.

L'ACADÉMIE DE POLICE ASSURE UNE FORMATION SOLIDE

Une bonne formation garantit la qualité des services que nos membres rendent à la collectivité.

L'Académie de police a tenu deux classes de recrues en 2006. Les 44 membres du Service de police de Winnipeg et les deux membres du Service de police de Winkler qui formaient la classe de recrues n° 141 ont obtenu leurs diplômes le 11 mai. Les 30 membres du Service de police de Winnipeg et le membre du Service de police de Morden qui formaient la classe de recrues n° 142 ont obtenu leurs diplômes le 10 novembre.

En 2006, l'Académie de police a également offert 76 cours (15 obligatoires, 9 demandés et 52 facultatifs) à 7 212 agents et agentes et 818 membres civils. De plus, 200 membres d'organismes extérieurs ont pris part à 24 des cours offerts.

Le nombre total de participants et de participantes indique que les membres suivent souvent plus d'un cours et ce nombre est plus élevé cette année à cause de la formation obligatoire dans le domaine de l'utilisation de dispositifs de commande électronique.

WINNIPEG : UN CENTRE DE FORMATION

Une activité de formation policière nationale et régionale très variée a été déployée à Winnipeg en 2006, notamment :

- la **conférence régionale des Associated Certified Forensic Investigators**, du 26 au 28 avril;
- la **conférence inaugurale de l'Association canadienne des maîtres de chiens policiers**, du 3 au 5 mai, accueillie et organisée par l'Unité canine du Service de police de Winnipeg;
- le **Level IV Traffic Collision Reconstructionist Training Course**, du 5 au 16 juin, accueilli par l'Unité centrale de la circulation;
- le **National Homicide Investigators Course**, du 11 au 15 juin, accueilli par les membres de l'Unité des homicides;
- la présentation du célèbre ***Emotional Survival For Law Enforcement*** par M. Kevin Gilmartin devant nos membres et de nombreux invités et invitées de l'extérieur du Service;
- la 54e conférence annuelle de l'**International Association of Auto Theft Investigators**, du 6 au 11 août;
- la **Western Canadian Street Gang Conference** s'est tenue à Winnipeg du 19 au 22 septembre.

RECRUTEMENT

Toutes les autorités de police canadiennes ont du mal à recruter suffisamment d'agents et d'agentes de police. En 2006, le Service a continué à mener une campagne de promotion et de recrutement agressive à l'échelle provinciale. La campagne a mis l'accent sur les possibilités de carrières intéressantes et gratifiantes qui s'offrent aux membres du Service de police de Winnipeg.

En 2006, 72 agents et agentes ont été embauchés par le Service. Ils et elles ont été choisis parmi 912 candidats et candidates.

DES NOUVELLES SUR L'INFRASTRUCTURE

Le SPW continue à aller de l'avant avec ses plans d'amélioration de l'infrastructure matérielle. Nous croyons que ces plans amélioreront, d'une part, les conditions de travail de nos membres et, d'autre part, l'efficacité du service rendu à la communauté grâce à un déploiement plus efficace de nos agents et de nos agentes.

POSTE DU DISTRICT DE L'EST

Le 22 mars, le Conseil municipal a approuvé un rapport administratif, lequel a ouvert la voie à une relocalisation du site proposé pour la station du District de l'est à une parcelle de terrain sur le chemin Dugald. Cette parcelle plus appropriée pourra ainsi loger l'agrandissement prévu du local ainsi que certaines opérations appelées à déménager.

Le plan d'étage final prévoit un local de plain-pied de 33 000 pieds carrés implanté sur un lot clôturé de huit acres, dans le pâté de maisons 1700 du chemin Dugald. Il a été conçu pour 240 personnes. Le nouveau bâtiment devrait être opérationnel en septembre 2008.

Le poste du District de l'est remplacera les postes existants des Districts 4 et 5 qui ne répondent plus à de nombreuses exigences du *Code du bâtiment* et ne permettent pas l'utilisation des systèmes informatisés modernes indispensables à la prévention du crime et aux enquêtes criminelles.

La fusion de ces districts fait partie du projet du Service d'adopter un modèle à quatre districts. En plus de la fusion des Districts 4 et 5, le projet prévoit la fusion des Districts 2 et 6 en un District de l'ouest. Aucun changement ne sera apporté au District 1 (du Centre) ni au District 3 (du Nord). On prévoit aussi d'établir de nouveaux postes pour les nouveaux Districts de l'ouest et du nord.

NOUVEAU REVÊTEMENT POUR L'IMMEUBLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Des plans officiels ont aussi été dressés au sujet du projet de renouvellement du revêtement de l'Immeuble de la sécurité publique. Ce projet entend supprimer les dangers que représente la pierre calcaire qui recouvre actuellement l'extérieur du bâtiment. Des morceaux du revêtement menacent de tomber du fait de la dégradation de la pierre.

Le nouveau projet envisage le remplacement complet de l'enveloppe extérieure du bâtiment et constituera une solution à long terme des problèmes liés au calcaire tout en permettant des modifications ultérieures.

Les travaux commenceront quand le poste du District de l'est sera terminé.

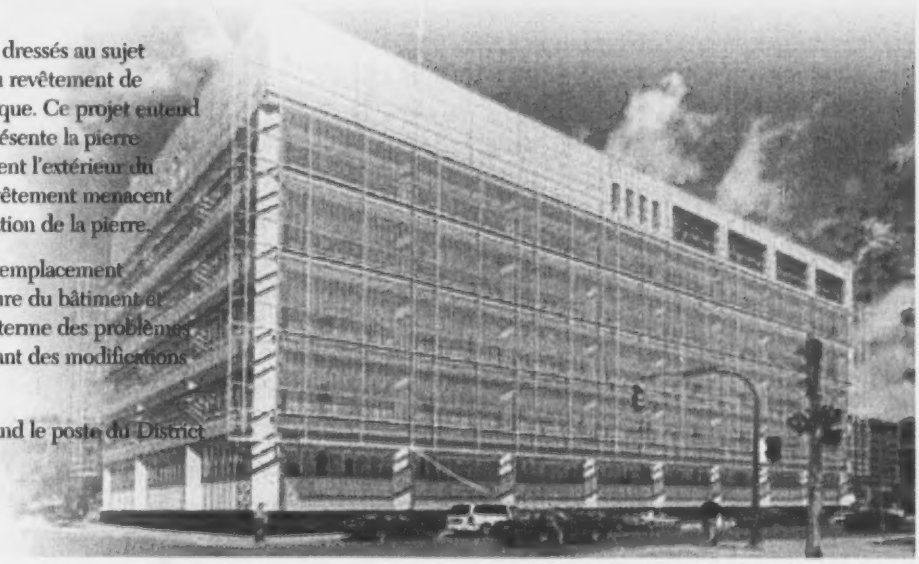

AMÉLIORATION ET MODERNISATION DE NOS SYSTÈMES INFORMATIQUES

Le SPW a adopté il y a deux ans un nouveau Système de coordination assistée par ordinateur (SCAO) et de gestion des relevés judiciaires (SGRJ).

Sous l'impulsion d'un comité consultatif, le SCAO/SGRJ fait l'objet de mises à jour et d'améliorations visant à le rendre plus convivial et efficace et à lui permettre de communiquer plus facilement avec nos autres systèmes informatiques.

Le Service a mis au point l'Unité de soutien du SGRJ dont le but primordial est de fournir un soutien technique aux membres de première ligne. En tant que lien vital entre nos membres et le fournisseur du système, Niche Technologies, l'Unité s'occupe de la gestion, de l'évaluation et de l'amélioration du SGRJ.

Dotée d'une équipe ayant des connaissances générales en matière de procédures policières, de rédaction des rapports et de technologies de l'information, l'Unité peut rationaliser les méthodes de travail dans l'intérêt de nos membres et des citoyens et citoyennes que nous servons.

L'EFFICACITÉ DE POLICENET

Le SPW tire aussi un grand avantage du site Intranet sécurisé PoliceNet. Ce site est devenu une source de renseignements détaillés sur les politiques et les procédures ainsi que de renseignements importants sur les enquêtes dont nos membres ont besoin, tels que les photographies de personnes portées disparues et de l'information sur la sécurité des agents et des agentes.

Les agents et agentes dont les voitures de patrouille sont équipées d'ordinateurs portatifs ont un accès sécurisé à cet outil des plus utiles.

LA DEMANDE D'AUTORISATIONS DE VÉRIFICATION DE CASIER JUDICIAIRE CONTINUE D'AUGMENTER

Prenant de plus en plus conscience de leur rôle et de leur situation de confiance, un nombre croissant d'organismes exigent que leurs employés et employées et leurs bénévoles éventuels fassent procéder à une vérification de casier judiciaire officielle avant d'être embauchés.

Les membres qui travaillent à notre guichet de renseignements en collaboration avec l'Unité de la correspondance et l'Unité de la constitution des dossiers ont rempli 45 738 vérifications en 2006. Ce chiffre excède de 4 714 (37 %) le nombre de vérifications remplies en 2005 (41 024). Il excède également de 16 924 le nombre de vérifications de casier judiciaire remplies il y a cinq ans, soit en 2001.

Il faut compter en moyenne 10 jours ouvrables pour l'exécution complète d'une vérification.

De nombreux organismes travaillant dans le secteur des personnes vulnérables exigent que leur personnel fasse procéder à une vérification de casier judiciaire chaque année, tandis que d'autres ne l'exigent qu'une fois tous les trois ou quatre ans.

En plus de cette augmentation de la charge de travail, une nouvelle tendance se dessine qui incite certaines entreprises privées à déposer jusqu'à 400 demandes du fait qu'elles sont régies par des accords commerciaux internationaux qui exigent une vérification annuelle du casier judiciaire de tous les employés et employées. De telles mesures ont été prises lors des événements spéciaux de l'an dernier comme la Coupe Grey et le programme de sécurité routière Opération Nez rouge.

En plus d'effectuer les vérifications de casiers judiciaires, les membres du personnel du guichet de renseignements traitent les demandes de copies de rapports présentées par le ministère de la justice et les organismes d'application de la loi. Ils traitent également les demandes de réhabilitation et d'exonération du public et reçoit aussi les demandes de constat d'intervention, de rapport d'accident automobile et autres cas similaires.

CHARGING BISON

Environ 450 membres de la Réserve de l'armée, de la Force de l'armée régulière et de la Force aérienne, ainsi qu'environ 40 membres de la National Guard des États-Unis ont été postés dans trois camps différents à Winnipeg, du 28 avril au 7 mai, pour un exercice d'entraînement intensif.

Il paraîtrait que cet exercice d'entraînement militaire serait le plus important jamais effectué dans une ville canadienne. Le Groupe-brigade 38 du Canada se compose de pelotons militaires qui représentent une région plus grande que l'Europe de l'Ouest, soit le Manitoba, la Saskatchewan et le Nord-Ouest de l'Ontario. Winnipeg était le lieu idéal pour cet entraînement parce qu'elle est la ville la plus centrale pour les membres de la brigade et parce qu'elle offre un environnement d'entraînement urbain approprié. Les membres du SPW ont assuré les services de sécurité pendant cet exercice.

Même si cet événement était un exercice axé sur l'entraînement militaire, sa présence à Winnipeg a donné aux membres du SPW une bonne occasion de s'entraîner et de resserrer les liens entre les organismes responsables de l'application de la loi et les organismes de renseignements partout au pays.

OUVRIR LA VOIE AUX JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX

En 2006, les membres du SPW et leurs collègues policiers à travers la province ont été fiers d'aider à ouvrir la voie aux Jeux olympiques spéciaux.

Le Manitoba et la ville de Brandon ont accueilli les Jeux olympiques spéciaux d'été du Canada, du 18 au 23 juillet. Comme le veut la tradition partout dans le monde, les membres de la communauté policière participant à la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi ont porté la flamme symbolique pour l'inauguration des Jeux.

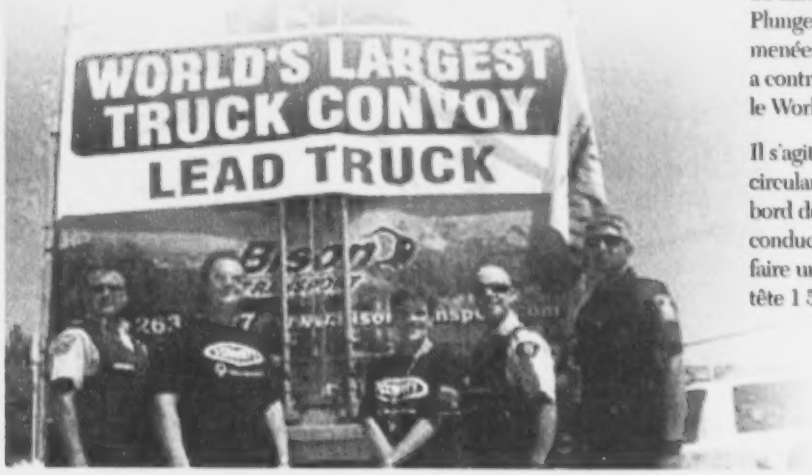

C'était une excellente façon de couronner une année d'amusement et de collecte de fonds par les services de police du Manitoba qui ont recueilli 65 000 $ au profit des Jeux olympiques spéciaux.

Cette année, en plus des collectes de fonds traditionnelles organisées par le comité de la Course au flambeau (courses communautaires, Polar Bear Plunge, tournoi de golf, loteries et collectes de fonds menées régulièrement par les membres), le Service a contribué à organiser un nouvel événement local, le World's Largest Convoy.

Il s'agit d'un convoi constitué de plus de 40 camions circulant sur la route périphérique et ayant à leur bord des athlètes des Jeux olympiques spéciaux. Les conducteurs et conductrices de camions devaient faire un don de 100 $ par camion et le camion de tête 1 500 $, en raison du privilège.

POLICIERS CONTRE LE CANCER

Les collectes de fonds organisées sous la bannière de Policiers contre le cancer ont comme toujours encouragé les membres à donner de leur temps tout en trouvant des façons originales de sensibiliser les gens davantage au cancer et de recueillir des fonds pour la Société canadienne du cancer.

Ces activités ont été officiellement reconnues en 2006 lorsque des représentants et des représentantes de Rasage de têtes des Policiers contre le cancer et de l'équipe IronCops ont été salués par la Division manitobaine de la Société canadienne du cancer pour leur travail.

Ils et elles se sont vus remettre le Silver Alliance Award 2006 lors du Magic of People Volunteer Awards Dinner de la Société. Ce prix est décerné aux bénévoles et aux groupes de bénévoles qui ont collaboré avec la Division manitobaine de la Société canadienne du cancer et avec d'autres groupes, organismes, entreprises et associations.

La collecte de fonds Rasage de têtes des Policiers contre le cancer est l'une des plus importantes du SPW depuis 1997, année du premier rasage de têtes organisé au Centre Saint-Vital. Depuis ses débuts, le programme a recueilli 310 000 $ et au moins 13 agents et agentes y ont participé chaque année.

Le programme IronCops a recueilli environ 265 000 $ depuis sa création en 2001. Les IronCops recueillent des fonds et rivalisent avec d'autres agents et agentes de toutes les régions du Canada dans le cadre du célèbre Ironman de Pencticton.

Ils organisent également la collecte de fonds du semi-marathon annuel du SPW. Cette course, ouverte à toute la population, a réuni 1 150 coureurs et coureuses et 105 équipes de relais à deux en 2006.

SIRENS FOR LIFE

L'inauguration du Défi Donneurs de sang Sirens for Life du Service de police de Winnipeg et du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence a eu lieu en 2006. Cet événement, destiné à sensibiliser davantage et à augmenter le nombre de dons de sangs à la Société canadienne du sang, a eu un succès inattendu.

En conséquence, 113 personnes ont fait un don de sang au nom du SPW au cours de l'événement qui a duré un mois. La participation des membres du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence a été légèrement plus élevée avec 133 dons.

La Société canadienne du sang déclare qu'un demi-litre de sang peut sauver trois vies.

FAIRE PLACE À LA DIVERSITÉ

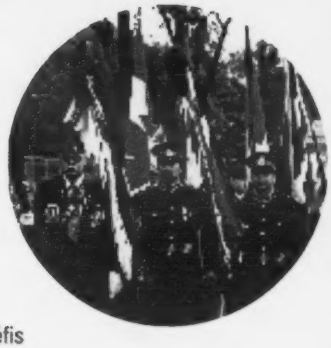

Winnipeg est une des communautés canadiennes où la diversité culturelle est très grande. Les défis particuliers que pose une telle situation procurent également au Service de nombreuses possibilités d'améliorer constamment la qualité des services qu'il assure à la collectivité.

En 2006, le Service a élargi sa Section de la diversité afin que notre organisme soit mieux placé pour repérer et satisfaire les besoins de toutes les parties intéressées de la collectivité en matière d'application de la loi.

En plus des efforts constants que la Section a fournis auprès de nombreux groupes communautaires, mentionnons en particulier pour 2006 :

- Les membres ont continué de soutenir l'évolution et la promotion du réseau national Law Enforcement and Diversity (LEAD). Lancé en 2005, le réseau LEAD est un partenariat entre des organismes d'application de la loi canadiens qui encourage les groupes multiculturels, les communautés autochtones et les services de police à renforcer leurs relations et à partager la tâche d'assurer la sécurité dans nos communautés. Le SPW a travaillé avec le comité d'éducation et de formation du LEAD auquel on a confié le rôle d'élaborer la formation et de partager les bonnes pratiques dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation relative aux cultures autochtones et à la diversité. Le SPW procède également à une consultation des collectivités, en partenariat avec le LEAD et la Fondation Héritage Canada, afin de recueillir les opinions et les idées des membres de diverses communautés canadiennes et de permettre au LEAD de lancer un plan d'action national.
- Le Service collabore également avec le centre des Newcomers Employment and Education Development Services (NEEDS). Ce dernier offre des services accessibles et pourvoie aux divers besoins des personnes qui viennent d'arriver au Manitoba, notamment les réfugiés, les enfants affectés par la guerre, les jeunes, les victimes de la torture et leurs familles. Le personnel du centre s'emploie entre autres à créer des programmes ayant pour but d'empêcher les jeunes réfugiés et réfugiées à risque de se joindre aux gangs de rue et de se rendre complice de crimes.
- Le SPW continue à faire fond sur son partenariat (crée en 2005) avec l'Assemblée des chefs du Manitoba (ACM), au Centre de transition à la vie urbaine EAGLE (CTVUE) de Winnipeg. Le CTVUE, un organisme sans lien de dépendance avec l'ACM, aide les personnes et les familles des Premières nations et autochtones à s'installer à Winnipeg, notamment à faire face aux défis de la vie urbaine.

DONNÉES DE LA POLICE (Chiffres actuels) :

Blancs	1 076
Autochtones	137
Noirs	23
Philippins	4
Indiens d'Asie	1
Asiatiques	25
Autres	21
Hommes	1 110
Femmes	177

DONNÉES SUR LE PERSONNEL (Chiffres actuels) :

Blancs	368
Autochtones	22
Noirs	3
Philippins	3
Indiens d'Asie	0
Asiatiques	11
Autres	6
Hommes	78
Femmes	335

NOTE : Ces chiffres tiennent compte des emplois partagés, des emplois occasionnels, des aménagements spéciaux et des surnuméraires. Ces données statistiques sont fondées sur la déclaration volontaire des employés. La Division des ressources humaines est autorisée à demander l'origine ethnique ou la race, mais n'oblige pas les employés à fournir ces renseignements. Par conséquent, le pourcentage réel des minorités pourrait être plus élevé que celui indiqué puisque les employés qui choisissent de ne pas déclarer leur origine ethnique ou leur race sont comptés parmi les blancs.

Chiffres obtenus de PeopleSoft – le 20 novembre 2006

PRIX ET DISTINCTIONS

En 2006, le Service et des organismes extérieurs ont reconnu l'excellence du travail de plusieurs de nos membres. Un sommaire ci-après illustre l'engagement dans la poursuite de l'excellence qui se manifeste dans tout le Service.

- Le sergent-chef Jernej Anderlic est le récipiendaire du Prix d'excellence James Toal de 2006, lequel est décerné à un agent ou à une agente en fonction ou nouvellement retraité du SPW en reconnaissance de la contribution importante qu'il ou qu'elle a apporté à sa collectivité, au SPW et à l'ensemble des services de police.
- La barrette pour services distingués a été décernée à 28 membres en considération de 30 années de service et d'engagement exceptionnels envers la collectivité.
- La médaille pour services distingués a été décernée à 22 membres pour les services qu'ils ont rendu avec distinction à leur collectivité pendant 20 ans.
- 38 membres ont reçu l'épingle de 25 ans de service de la ville de Winnipeg.
- 30 membres ont reçu des certificats de mention élogieuse.
- 28 membres du personnel on reçu le prix de service distingué en reconnaissance de 20 années de service et d'engagement exceptionnels.
- En février, le comité du Mois de l'histoire des Noirs de Winnipeg a décerné des certificats d'appréciation au chef Jack Ewatski et au sergent-chef Ron Johansson de la Section de la diversité du SPW au cours de la cérémonie d'attribution des Prix de la communauté Noire. Le certificat vise à reconnaître l'aide et les contributions apportées à la communauté Noire.

- Le chef Jack Ewatski, le surintendant Gord Schumacher, le sergent-chef Ron Johansson et le sergent John Burchill se sont vus décerner le Prix d'excellence en matière d'application de la loi au cours d'un banquet offert par le procureur général du Manitoba, M. Gord Mackintosh. Ce prix vise à reconnaître l'importante contribution des agents et agentes de police en vue de l'amélioration de leur collectivité, de leur service de police et de l'application de la loi
- Le Simple Plan – Communiqué d'intérêt public sur l'ivresse au volant de 2005 a mérité au SPW la médaille d'or de 2006 du *Law Enforcement & Emergency Services Video Association (LEVA) International Shield Awards*. Le communiqué a été le résultat d'un effort de collaboration entre le groupe Simple Plan, l'Unité centrale de la circulation et la Section de la production vidéo, et sa création a coïncidé avec le lancement du Programme de vérification ponctuelle de 2005. Il a obtenu la première place dans la catégorie des communiqués d'intérêt public.
- L'agente de police Kimberley Allen de l'Unité des crimes commerciaux s'est vue décerner le prix d'excellence en matière d'application de la loi de l'Association des banquiers canadiens pour les efforts qu'elle a déployés en vue de faire comparaître devant les tribunaux un groupe de criminels de même ethnie.
- Le sergent détective Bob Melnyk, coordonnateur de l'Unité des personnes vulnérables du SPW, s'est vu décerner le prix du président de Community Living – Manitoba dans la catégorie Justice et Droits de la personne.

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL*

	Totaux de la ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg		District 1	
	Total	Affaires classées	Écart entre 2005 et 2006 en %	Total	Écart entre 2005 et 2006 en %	Total[7]	Écart entre 2005 et 2006 en %
CRIMES CONTRE LES PERSONNES [1]							
Homicides [2]	22	95 %	-12 %	2	-33 %	13	44 %
Tentatives de meurtre [2]	15	88 %	25 %	0	NC	6	200 %
Agressions sexuelles [2,3]	664	40 %	-1 %	64	31 %	206	-3 %
Autres infractions d'ordre sexuel [2,3]	23	50 %	5 %	1	0 %	4	-33 %
Voies de fait [2,3]	5 927	66 %	-3 %	691	18 %	2 036	2 %
Enlèvements [2,3]	13	42 %	-46 %	0	NC	4	-43 %
Vols qualifiés [3]	1 957	32 %	7 %	236	-9 %	652	-1 %
Total	8 621	56 %	-1 %	994	11 %	2 923	1 %
CRIMES CONTRE LES BIENS [4]							
Introductions par effraction [3]	7 153	14 %	-1 %	335	12 %	1 232	-12 %
Tentatives de vol de véhicule	4 715	1 %	15 %	174	16 %	567	-11 %
Vols de véhicules	8 999	4 %	16 %	390	5 %	1 387	-5 %
Nombre total de vols de véhicules [3]	13 714	3 %	16 %	564	8 %	1 954	-7 %
Vols de plus de 5 000 $ [3]	337	13 %	-11 %	42	11 %	77	-3 %
Vols de moins de 5 000 $ [3]	17 947	13 %	-5 %	2 595	15 %	4 796	3 %
Recels	610	99 %	-3 %	57	-37 %	150	-27 %
Fraudes [3]	1 494	41 %	8 %	146	10 %	343	5 %
Incendies criminels [3]	481	20 %	51 %	9	0 %	119	37 %
Méfaits [3]	19 215	4 %	-2 %	1 537	23 %	3 871	0 %
Total	60 951	9 %	1 %	5 285	15 %	12 544	-1 %
AUTRES CRIMES							
Prostitution	147	97 %	-21 %	0	NC	69	-25 %
Armes à feu et armes offensives	487	75 %	-4 %	49	-8 %	143	-20 %
Autres infractions au *Code criminel* [3,5]	5 694	76 %	-5 %	593	-6 %	1 685	-12 %
Total	6 328	76 %	-6 %	642	-6 %	1 897	-13 %
TOTAL GÉNÉRAL	**75 900**	**20 %**	**0 %**	**6 921**	**12 %**	**17 364**	**-2 %**
Superficie totale (en km carrés)	475,2			3,3		14,22	
Interventions sur demande et ponctuelles [6]	153 193					44 207	
CONTRAVENTIONS DRESSÉES EN VERTU DU CODE DE LA ROUTE [8]							
Excès de vitesse	13 409					3 073	
Non-respect des dispositifs de signalisation	7 846					1 465	
Conduite sans permis	2 306					590	
Total	34 048					7 384	
CONTRAVENTIONS PAR PHOTOSURVEILLANCE							
Photo-radar mobile – Total	70 051						
Caméras d'intersection							
Excès de vitesse	68 944						
Feux rouges brûlés	11 377						
Total	80 321						
TOTAL GÉNÉRAL	**150 372**						

NC = Non calculable

Les données sur les infractions au *Code criminel* sont fondées sur les données de la Déclaration uniforme de la criminalité qui ont été soumises au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada et ne peuvent être comparées aux données publiées sur le site Web de CrimeStat.

1. Les infractions énumérées sous la rubrique Crimes contre les personnes sont un échantillonnage des crimes de violence ayant fait au moins une victime.
2. Les totaux correspondent au nombre de victimes.
3. Comprend les tentatives et les crimes réussis.
4. Les infractions énumérées sous la rubrique Crimes contre les biens sont un échantillonnage des crimes dont la cible est un bien.
5. Autres infractions au *Code criminel* s'entend notamment des rapts d'enfants, des prises d'otage, du harcèlement criminel, des menaces, de la production et de la distribution de pornographie juvénile, des explosifs causant la mort ou des lésions, de la négligence criminelle et autres infractions connexes causant la mort, des complots en vue de commettre un meurtre, de la violation de la liberté sous caution, des perturbations de la paix publique, de la violation des conditions de probation, des outrages à la pudeur, de la contrefaçon des espèces et d'autres infractions.
6. Demandes d'intervention auxquelles la police a donné suite.
7. Les statistiques du centre-ville de Winnipeg sont comprises dans les totaux du district 1.
8. Les totaux des districts ne s'élèvent pas au total de la ville de Winnipeg car certains avis d'infractions ont été émis en dehors de la ville ou les informations sur l'emplacement sont erronées.
9. Comprend les personnes contre lesquelles des preuves suffisantes permettent de porter une accusation, bien que le suspect

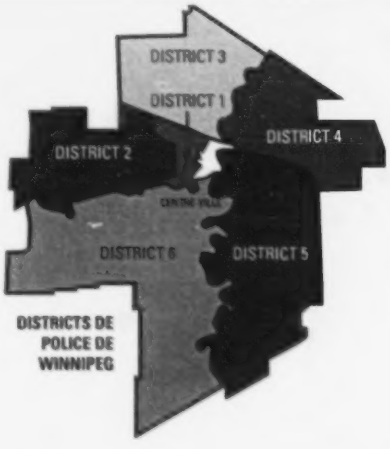

District 2		District 3		District 4		District 5		District 6	
Total	Écart entre 2005 et 2006 en %	Total	Écart entre 2005 et 2006 en %	Total	Écart entre 2005 et 2006 en %	Total	Écart entre 2005 et 2006 en %	Total	Écart entre 2005 et 2006 en %
0	-100 %	7	-13 %	1	-67 %	0	-100 %	1	-50 %
0	-100 %	5	-38 %	0	-100 %	2	NC	2	NC
59	-3 %	162	-2 %	83	-5 %	67	5 %	85	6 %
0	-100 %	10	100 %	6	100 %	1	-50 %	2	-33 %
530	1 %	1 540	-7 %	703	1 %	411	-14 %	707	-3 %
2	NC	1	-90 %	3	0 %	0	-100 %	3	0 %
173	33 %	479	1 %	238	16 %	186	20 %	229	8 %
764	6 %	2 204	-5 %	1 034	4 %	667	-5 %	1 029	0 %
926	33 %	1 811	-9 %	1 020	-5 %	848	14 %	1 316	3 %
603	30 %	1 704	20 %	685	9 %	385	-4 %	771	44 %
1 142	27 %	2 943	18 %	1 395	24 %	866	30 %	1 266	15 %
1 745	28 %	4 647	19 %	2 080	18 %	1 251	17 %	2 037	25 %
60	-18 %	54	-22 %	42	-14 %	40	18 %	64	-14 %
2 661	3 %	3 064	-14 %	2 215	-11 %	1 935	-10 %	3 274	-7 %
86	26 %	141	-3 %	75	-19 %	75	53 %	83	30 %
253	14 %	276	22 %	216	19 %	155	-18 %	251	4 %
38	46 %	190	88 %	57	138 %	37	0 %	40	-7 %
2 205	4 %	4 752	0 %	2 692	4 %	2 014	-11 %	3 681	-7 %
7 974	11 %	14 935	1 %	8 397	2 %	6 355	-3 %	10 746	-1 %
0	-100 %	78	-13 %	0	NC	0	NC	0	NC
50	-9 %	149	9 %	50	-9 %	29	-26 %	66	53 %
509	-13 %	1 439	1 %	742	5 %	504	-6 %	815	-1 %
559	-14 %	1 666	1 %	792	4 %	533	-7 %	881	1 %
9 297	**9 %**	**18 805**	**0 %**	**10 223**	**2 %**	**7 555**	**-3 %**	**12 656**	**1 %**
65,11		65,28		63,72		110,65		156,22	
15 932		35 348		19 965		15 821		21 920	
932		1 425		2 941		1 350		3 330	
1 346		667		1 636		773		1 870	
250		394		417		226		323	
4 079		3 893		6 868		3 482		7 370	

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* – PERSONNES ACCUSÉES[9]

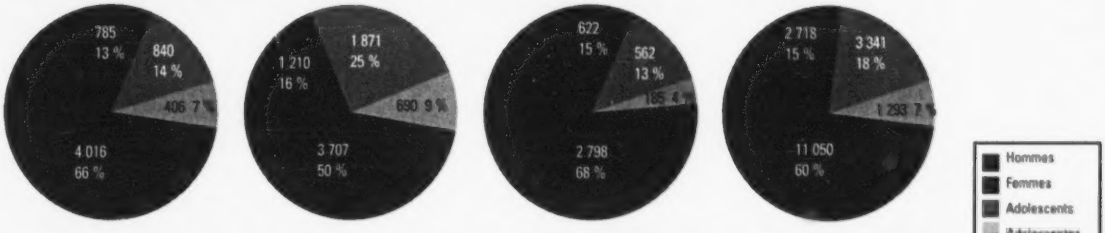

Crimes contre les personnes

Crimes contre les biens

Autres infractions au *Code criminel*

Total des infractions au *Code criminel*
(comprend les délits de la route)

VÉHICULES AUTOMOBILES – DÉLITS DE LA ROUTE

	Nbre de personnes accusées	Écart entre 2005 et 2006 en %
Conduite dangereuse ayant causé la mort	1	0 %
Conduite dangereuse ayant causé des lésions	11	22 %
Conduite dangereuse	100	45 %
Conduite dangereuse et délit de fuite	52	108 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort	2	NC
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions	11	-15 %
Conduite avec facultés affaiblies ou alcoolémie excédant 0,08	470	-17 %
Manque ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang	9	-18 %

VIOLENCE FAMILIALE[2]

	Totaux	Pourcentages
Nombre total de demandes d'intervention [3]	16 639	
Nombre total de cas de violence familiale [4]	2 464	
Nombre total de cas – les deux sont accusées	67	
Personnes accusées		
Hommes	1 909	84 %
Femmes	306	13 %
Adolescents	51	2 %
Adolescentes	9	0 %
Nombre total de personnes accusées	2 275	
Accusations portées		
Hommes	3 503	87 %
Femmes	399	10 %
Adolescents	96	2 %
Adolescentes	9	0 %
Nombre total d'accusations portées	4 007	

ACCIDENTS MORTELS DE LA ROUTE[1]

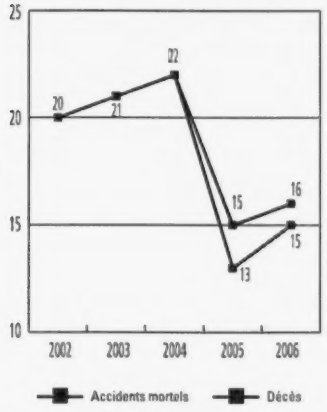

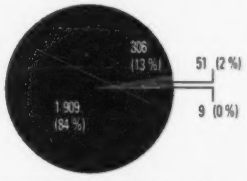

Violence familiale – Personnes accusées

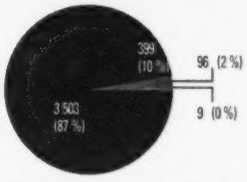

Violence familiale – Accusations portées

DEMANDES D'INTERVENTION[1]

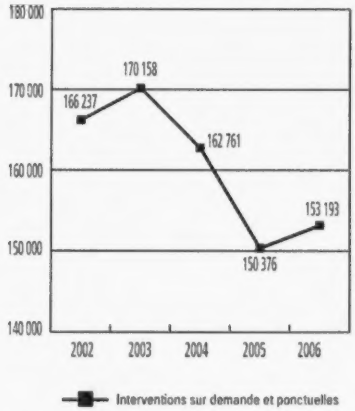

5 PRINCIPAUX TYPES D'INTERVENTION

(SUR DEMANDE ET PONCTUELLES)

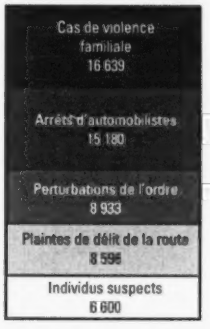

TAUX D'AFFAIRES CLASSÉES[1]

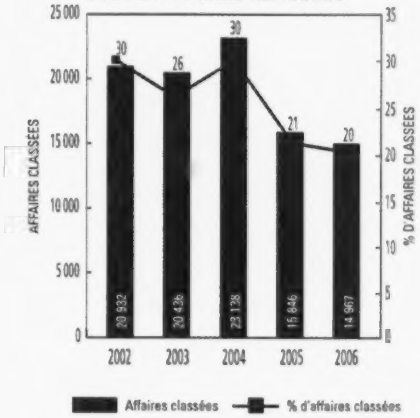

Les données sur les infractions au *Code criminel* sont fondées sur les données de la Déclaration uniforme de la criminalité qui ont été soumises au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada et ne peuvent être comparées aux données qui sont publiées sur le site Web de CrimeStat.

1 Le 20 avril 2004, le Service de police de Winnipeg (SPW) a mis en place de nouveaux systèmes de gestion des relevés judiciaires et de coordination assistée par ordinateur.

Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2004 avec celles des autres années.

2 Il s'agit d'incidents où l'inculpé et la victime entretiennent ou ont entretenu des relations familiales.

3 Comprend uniquement les cas de violence familiale où il y a eu violation d'une ordonnance d'un tribunal.

4 Comprend les interventions qui peuvent être réglées sans recours à une arrestation.

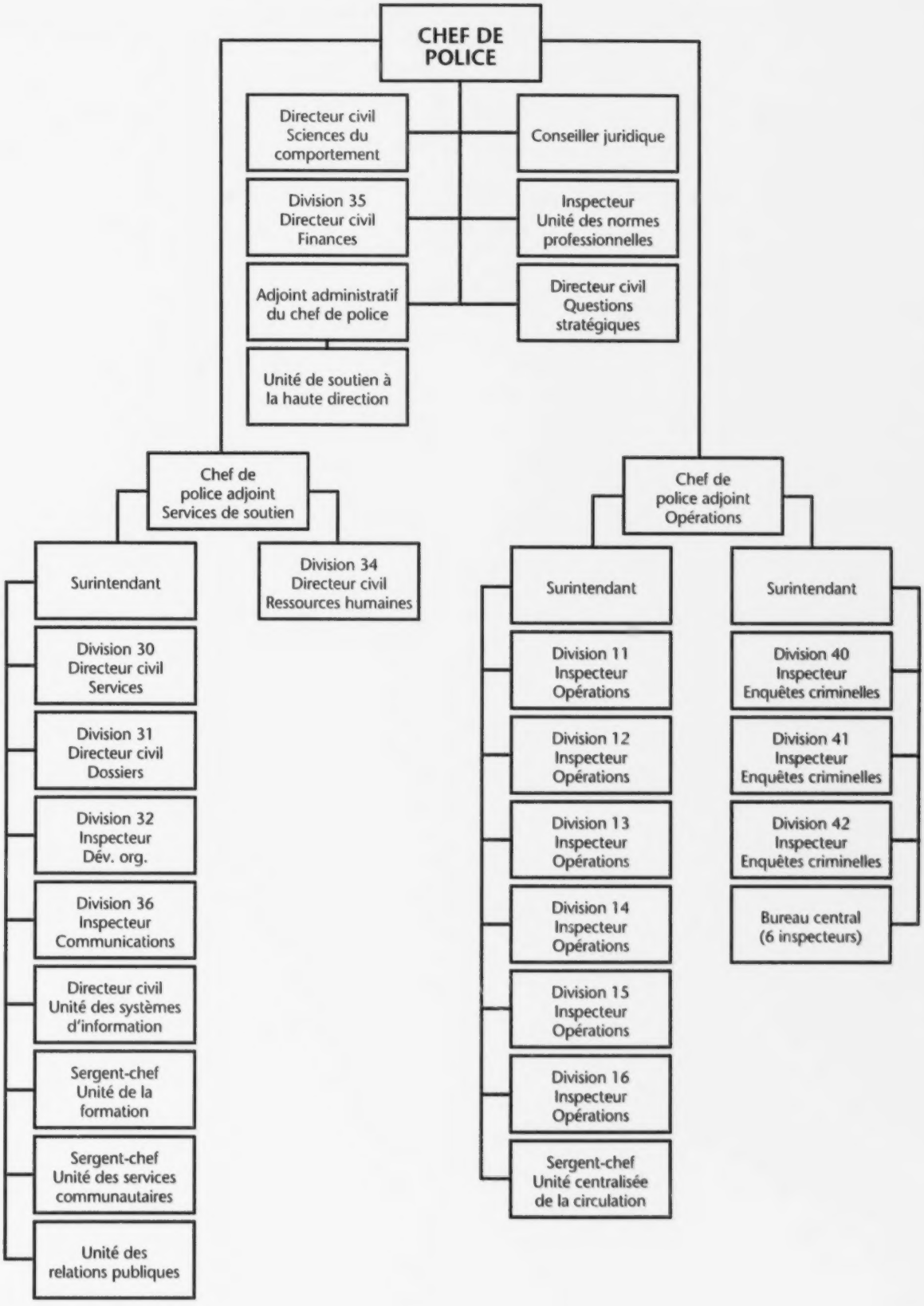
CHEF DE POLICE
Directeur civil Sciences du comportement
Conseiller juridique
Division 35 Directeur civil Finances
Inspecteur Unité des normes professionnelles
Adjoint administratif du chef de police
Directeur civil Questions stratégiques
Unité de soutien à la haute direction
Chef de police adjoint Services de soutien
Chef de police adjoint Opérations
Surintendant
Division 34 Directeur civil Ressources humaines
Division 30 Directeur civil Services
Division 31 Directeur civil Dossiers
Division 32 Inspecteur Dév. org.
Division 36 Inspecteur Communications
Directeur civil Unité des systèmes d'information
Sergent-chef Unité de la formation
Sergent-chef Unité des services communautaires
Unité des relations publiques
Surintendant
Surintendant
Division 11 Inspecteur Opérations
Division 12 Inspecteur Opérations
Division 13 Inspecteur Opérations
Division 14 Inspecteur Opérations
Division 15 Inspecteur Opérations
Division 16 Inspecteur Opérations
Sergent-chef Unité centralisée de la circulation
Division 40 Inspecteur Enquêtes criminelles
Division 41 Inspecteur Enquêtes criminelles
Division 42 Inspecteur Enquêtes criminelles
Bureau central (6 inspecteurs)

Service de police de Winnipeg
Immeuble de la sécurité publique
Case postale 1680
Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z7
www.winnipeg.ca